

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

PRO · CHRISO · SVMPSTIS · SPIRITVALIS · MILITIA

SACRAMEN · V · P · ET · ARMA · LVICIS · AC · IVS · I · IA · FOR · I · G · R · REG · IN · RE · CON · T · END · I · S ·

4ème Année.—Juillet 1877.

No. 10.



BVLLETIN DE

L'UNION - ALLE

GR · A · T · I · A · M · V · R · I · M · P · E · N · S · I · S · S · I · M · E · V · O · B · I · S · D · I · C · T · I · F · I · L · I · Q · V · I · P · O · S · I · T · O · G · L · A · D · I · O · Q · V · E · T ·

L'ÉDITEUR · L'AGENCE · DE · P · I · E · X · A · L · L'UNION · ALLE · 25 · JAN · 1873 ·

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le " Bulletin " est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada.....	\$1.00
Pour les Etats-Unis.....	1.50 (en or)
Pour l'Etranger.....	2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal, à M. H. A. PLAMONDON, Boîte 213, Bureau de Poste, Montréal.

UNION - ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE POUR L'ANNÉE 1877-78.

Président-Général.....	MM. EMMANUEL TASSÉ.
Vice-Président-Général.....	ADOLPHE MARTIN.
Trésorier.....	H. A. PLAMONDON.
Secrétaire.....	L. FORGET.
Assistant-Secrétaire.....	M. J. E. CHAGNON.
Aumônier.....	M. le Chanoine E. MOREAU.

CONSEILLERS.

MM ALF. PRENDERGAST, ALF. LAROCQUE, NAP. RENAUD,
Z. LACHAPELLE, S. BOYER, E. HÉBERT, T. LABELLE,
C. ROY.

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Montréal.....	MM. C. CARON.
Québec.....	G. T. DUSSEAULT.
Trois-Rivières.....	
Ottawa.....	J. C. TACHÉ.
St. Hyacinthe.....	A. PELOQUIN.
Rimouski.....	JAS. PINEAULT.
Manitoba.....	H. MARTINEAU.
Piopolis.....	

LE " CRUSADER ",

Organe de la Ligue de St. Sébastien.

LONDRES ET DUBLIN.

Abonnement pour le Canada (y compris frais de poste) - - - \$2.00.
Prière d'adresser: nom, prénom et adresse avec le montant de l'abonnement au soussigné qui est autorisé à représenter la Ligue en la Puissance du Canada.

ALF. LAROCQUE,
Chev. de Pie IX.

Au No. 291 rue Dorchester, Montréal.

" THE CRUSADER ",

Devoted to the Restoration of the temporal power of the Pope,
issued by the League of St. Sebastian.

LONDON AND DUBLIN.

Per annum (for the Dominion prepaid) - - - \$2.00.
Please send name and address to undersigned who is authorized to represent the League in the Dominion.

ALF. LAROCQUE,
Knight Pius IX.

Address 291 Dorchester St., Montreal.

PRESSE ZOUAVE.

Le Crusader (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
La Croix, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles.
La Fedelta, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
La Vraie France, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.
Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220. RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC
RUE NOTRE-DAME, 220,
MONTREAL.

MAISON COULAZOU & CIE DE MONTPELLIER	MAISON C. CHAMPIGNEULLE DE BAR LE DUC
ORNEMENTS D'EGLISES,	STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz,
Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Eglises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Champigneulle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrique les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N.N. S.S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Anatole De Roverlé De Cabrières, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, Evêque de Montpellier.

Certifions que la Maison COULAZOU et Cie., dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadé qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier,
Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est vraiment celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.
† IGNACE, Ev. de Montpellier.

Montréal, 11 juin 1874.

Envol sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Baullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

VOL. IV.

MONTRÉAL, 25 JUILLET 1877.

No. 10

SOMMAIRE.

1. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Officiel).
2. VOYAGE DES ZOUAVES.
 - RÉCEPTION.
 - SÉANCE.
 - GRAND' MESSE.
 - BANQUET (Discours).

- CONSÉCRATION AU SACRÉ CŒUR.
3. RAPPORT DU COMITÉ DE RÉCEPTION SUR L'AFFAIRE DU DRAPEAU.
4. NOUVELLES DE ROME.
5. NAISSANCE.
6. ANNONCES.

UNION-ALLET.

Officiel.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'UNION-ALLET, TENUE A OTTAWA, DANS LA SALLE DU COLLÈGE ST. JOSEPH, DIMANCHE, LE 1^{ER} JUILLET 1877.

La salle est magnifiquement décorée par les RR. PP. Oblats.

Mr. le Chevalier Alfred Prendergast, Président Général, prend le fauteuil à 1 heure P.M.

Sont présents M. le Chanoine Ed. Moreau, Aumonier, les membres du Bureau de Régie, environ cent Zouaves, et un grand nombre de Membres Honoraires.

Mr. L. Forget, Assistant-Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue aux Trois-Rivières, le 2 Juillet 1876. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Lecture est faite de lettres de Membres Honoraires s'excusant de ne pouvoir assister à l'Assemblée Générale, parmi lesquelles on remarque celle de Monseigneur Laflèche, Evêque des Trois-Rivières.

Mr. le Président donne ensuite lecture de son rapport pour l'année finissant 30 Juin 1877 :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

C'est avec un sentiment de légitime fierté que j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'Union-Allet pour 1876-1877.

Le Bataillon des Zouaves Pontificaux qui, sous le nom de l'Union-Allet, opère en Canada depuis près de 7 ans, est maintenant un corps de vétérans. L'enthousiasme qui le faisait bondir sous les murs de Rome s'est conservé intact, et cependant, dans les épreuves, il sait trouver l'héroïque fermeté de son vieux Colonel.

Comme autrefois sur les collines d'Italie, il a toujours

l'œil au guet, il se montre plus que jamais jaloux de l'honneur de son drapeau et de son uniforme. Il est vrai qu'obéissant à son Roi, l'immortel Pie IX, il a déposé pour un temps son cher Remington ; mais en attendant le glorieux commandement de rompre les faisceaux, il met tout en œuvre pour promouvoir les intérêts de la grande Cause qu'il sert.

Votre Bureau de Régie, qui n'est autre chose que l'Etat-Major de ce Bataillon, s'est réuni 34 fois.

La première série de ces réunions a eu pour but principal de faciliter les communications entre les différents Districts et les Camarades entr'eux. Notre brave et zélé Camarade, M. l'Abbé Forget, de Manitoba, suggéra l'excellente idée de publier à cet effet dans le *Bulletin* une liste de tous les Camarades et leurs adresses. Quelques semaines plus tard cette liste était publiée avec prière à tous ceux qui y découvriraient quelque erreur ou lacune d'en notifier le Bureau. Il nous reste beaucoup à faire avant de lui donner l'exactitude d'une de nos vieilles listes d'appel. Donc à l'œuvre, Camarades, et que tous ceux qui ont à cœur le succès de la Cause... et quel est l'ancien Zouave qui ne l'a pas?... se hâte d'apporter sa quote-part en donnant le numéro de son billet de logement et ceux des amis qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui.

Ce petit détail si insignifiant en apparence est cependant la clef de notre action collective. J'insiste encore sur ce point, car les événements qui se précipitent en Europe, nous forceront peut-être un jour à faire un appel. Ainsi, garde à vous, tirailleurs, à vos places de bataille !

Cette digression porte tout naturellement à dire un mot du *Bulletin* : Notre petite feuille, en dépit de son manque de prétentions littéraires, est bien l'âme de notre détachement. En effet, c'est grâce à lui si nous avons pu à maintes reprises organiser des démonstrations qui

souvent eussent fait honneur à une organisation cent fois plus forte. Sans le *Bulletin*, comment faire parvenir aux Camarades ces lettres si nobles, si fières, si entraînantes, comme notre héroïque Colonel et notre bouillant et chevaleresque Lt.-Colonel seuls, en savent écrire? Comment leur communiquer ces paroles inspirées, ces conseils affectueux presque paternels, ces bénédictions précieuses que l'immortel Pie IX sait trouver de temps à autre pour ses chers Zouaves du Canada? Par ces épisodes, par les beaux souvenirs du Régiment qu'il évoque, il est le plus sûr moyen de réchauffer et de consolider l'esprit de corps qui doit nous animer. Prêtons-lui donc un appui cordial, soit en lui communiquant ce qui serait propre à promouvoir les intérêts de la cause, soit au moins en lui payant fidèlement la modique contribution qui lui assure son existence; car, vous le savez, mes amis, l'argent est le nerf de la guerre.

Ici, Messieurs, permettez-moi de citer à l'appui de mon avancé un témoignage qui, j'en suis sûr, sera accueilli avec respect par tout ancien Zouave. Notre brave et bien cher Camarade, Charles Paquet, qui s'y connaît en fait de dévouement, quelque temps avant de partir pour le Vatican, ne crut pas devoir trop faire en s'imposant mille petits sacrifices pécuniaires. Et pourquoi? pour faire sortir un numéro extra du *Bulletin*. C'est que dans son esprit désintéressé et dégagé de tout préjugé, il comprenait l'importance de notre humble petite feuille, il comprenait que fidèle à sa mission et libre de toute entrave politique, le *Bulletin* parlait Zouave et que parlant, il devait nous parler. Le *Bulletin*, c'est notre Ordre du jour, c'est le Livre d'Ordre Zouave Canadien.

Encore une fois, Camarades, encourageons-le, efforçons-nous d'en étendre la circulation surtout parmi nous, et nous aurons pris un des moyens les plus efficaces de continuer l'œuvre commencé à Rome.

En octobre dernier, l'Union-Allet vit avec douleur Mgr. Bourget, le promoteur et l'âme de l'œuvre des Zouaves Canadiens, descendre du Siège Episcopal de Montréal qu'il avait occupé glorieusement pendant de si longues années. Aussi votre Bureau crut-il être l'interprète de vos sentiments en témoignant à l'illustre Démisionnaire sa reconnaissance pour la tendre sollicitude dont il nous a toujours entourés et la vive douleur que nous causait sa retraite. Sa Grandeur nous accueillit avec une affection toute paternelle, disant que sa sympathie et ses prières nous suivraient partout et que l'œuvre de ses chers Zouaves attirerait sur eux et sur leurs familles les plus riches bénédictions du ciel.

Camarades, de même que nous sommes fiers de voir figurer le nom de Lamoricière dans le Livre d'Or de notre Régiment, gravons dans nos cœurs en caractères ineffaçables, le nom vénéré et béni de Mgr. IGNACE BOURGET; car si nous avons eu la gloire de servir la plus belle des Causes, honneur en soit rendu à Dieu d'abord, puis au génie inspiré et au grand cœur de Mgr Ignace Bourget. Que ceux d'entre nous qui seraient tentés de se décourager, se rappellent que toute œuvre commencée par Mgr Ignace Bourget et bénie par Pie IX a toujours non-seulement survécu aux vicissitudes du temps, mais

encore a fini par renverser les obstacles qui paraissaient insurmontables.

Vers cette époque, le St. Père daignait donner à l'Union-Allet toute entière une éclatante marque de sa haute approbation en conférant à notre dévoué Camarade, M. Gustave Drolet, l'Ordre de Pie IX. M. Drolet, en partant pour un assez long séjour en France, a laissé parmi nous le souvenir d'un compagnon sympathique et zélé et au cœur généreux.

Il y a quelques jours à peine, M. Charles Vallée, de Québec, un autre digne Zouave et membre zélé de l'Union-Allet, était fait Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire le Grand. C'est la juste récompense de la belle conduite de notre Camarade en 1870. Et cet honneur rejailit sur tous ses compagnons.

A la fin de l'année 1876, votre Bureau se trouvait saisi d'une affaire à la fois délicate et importante. Le Casino, fondé par la munificence de notre premier Président Honoraire, feu M. le Commandeur Berthelet, à cause du petit nombre d'anciens Zouaves qui pouvaient y passer une partie de leurs loisirs, n'avait plus cette physionomie d'ordonnance que nous aurions aimé à lui trouver, et ses directeurs désirant en discontinuer l'administration, sa dissolution devint nécessaire et le règlement de ses affaires incombait au Bureau de l'Union-Allet, en vertu de l'art. 33 des Constitutions du Casino.

Mgr Bourget, par une heureuse inspiration, trouva le moyen de faire passer sans secousse le Casino à l'œuvre du Patronage des Ouvriers, sous la direction de nos braves Frères des Ecoles Chrétiennes. Un autre cœur zélé et dévoué à Pie IX, toujours à l'affût d'une bonne œuvre, vint généreusement résoudre la partie pécuniaire du problème, s'assurant par là la reconnaissance éternelle de l'Union-Allet et donnant ainsi à son œuvre un but aussi noble et un champ plus vaste. Inutile de dire que dans cette circonstance, comme en toutes les situations difficiles, notre brave Aumônier nous a rendu des services inappréciables. Toujours au premier rang quand son dévouement et son expérience sont nécessaires, s'effaçant aussitôt que l'obstacle est renversé et le but atteint. Vrai type d'Aumônier Zouave.

Fidèle à la mission que vous lui avez confiée de donner à notre immortel Pontife et Roi, toutes les marques possibles d'amour et de dévouement, votre Bureau a présenté au St. Père une adresse à l'occasion de la St. Jean, le 27 Décembre.

Le 12 Janvier suivant, Son Excellence M. le général Kanzler daignait nous adresser la lettre suivante :

“ROME au Vatican, ce 12 Janvier 1877.

“Monsieur le Président,

“La belle adresse des Canadiens est arrivée assez tôt pour être présentée le jour même du 27 à l'occasion solennelle du corps d'officiers au St. Père qui l'a accueillie avec bonté.

“Vous aurez remarqué que dans la réponse qu'il a daigné faire aux peu de mots que j'avais l'honneur de lui adresser (voyez le No. de la *Fedelta* d'aujourd'hui),

le Saint Père fait une mention spéciale du dévouement et des preuves de fidélité que lui donnent les absents, qui lui envoient des adresses, etc.

“Aussi Sa Sainteté leur accorde une bénédiction spéciale.

“Je vous remercie de vous être occupé des adresses et de tous les services que vous rendez à notre sainte Cause, et je vous prie en même temps de vouloir bien me rappeler au souvenir de nos chers camarades d'outre-mer et de présenter nos hommages à Sa Grâce Mgr l'Archevêque.

“Agréez aussi l'assurance de ma haute estime.

Votre très dévoué,

“G. KANZLER.”

Ces paroles me dispensent de tout commentaire.

Le 11 Avril, jour du départ des Pèlerins canadiens pour assister au Jubilé Episcopal de Pie IX, l'Union-Allet eut encore l'occasion favorable pour faire en public un acte de foi. Conjointement avec l'Union Catholique, elle pria les Pèlerins de porter au St. Père l'expression de ses vœux pour le triomphe de l'Eglise, en même temps que son entière adhésion à tout ce qu'en seigne la Chair de Pierre.

Quelques semaines auparavant, votre Bureau faisait appel à la générosité des Zouaves pour présenter au St. Père un témoignage de leur affection, à l'occasion de son Jubilé Episcopal. Chacun souscrivit largement, et le 11 Avril Mgr Racine voulut bien se charger d'un magnifique calice en vermeil, aux armes des Mastai et de l'Union-Allet, avec inscriptions convenables, ainsi que d'une adresse de félicitations. Le St. Père les accueillit avec une faveur et un plaisir marqués et dit même en les recevant : “ Cette adresse je la lirai.”

Cette haute approbation est la faveur la plus glorieuse que notre association puisse désirer.

Tout récemment encore, lorsque l'Union-Allet, le 3 Juin, faisait chanter un Salut solennel et s'empressait ensuite d'aller présenter ses hommages à Son Excellence Mgr Conroy, Délégué Apostolique, et lui exprimer les sentiments de respect et de dévouement dûs au représentant du St. Siège, Son Excellence, dans sa remarquable réponse, nous assurait que le St. Père conservait une véritable affection pour ses bons enfants du Canada, comme il les appelle. “ Vous savez, nous dit-il, que dans la chambre privée du Pape se trouve un petit nombre d'images saintes. Eh ! bien, parmi ces images se trouve, seul, le groupe photographique des Zouaves canadiens.” Que pouvons-nous faire pour répondre à tant de marques d'affection ? Nous dévouer sans réserve à sa Cause qui est celle de Dieu et de la vérité.

Nous devons encore signaler une grande faveur dont le St. Père a voulu nous enrichir. Le texte même de l'Indult vous expliquera ce que nous devons au dévouement et à la franche amitié de notre bien cher camarade, Chas. Paquet.

“ TRÈS-SAINT-PÈRE,

“ Charles Pâquet, Zouave Pontifical Canadien, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, demande pour lui, pour tous ses compatriotes, les Zouaves Pontificaux, que le Canada a expédiés pour la défense du St. Siège,

et tous leurs parents jusqu'au troisième degré inclusive-ment, la Bénédiction Apostolique et l'Indulgence plénière *in articulo mortis*.

.. Dies 8 Maii 1877.

.. Pro gratia in Forma Ecclesie Consueti.

.. Pirs P. P. IX.”

Quand l'original de ce document lui parviendra, le Bureau devra le faire lithographier et distribuer à tous ceux dont il aura les adresses.

Vous savez sans doute que notre brave camarade, Chs. Paquet, est encore obligé à l'heure qu'il est de pourvoir à sa subsistance et que partant sa position est bien précaire. Il a trop de noble fierté pour nous laisser paraître qu'il est dans le besoin. Soyons donc généreux envers celui qui a tout sacrifié pour notre chère Cause. Nous sommes fiers d'avoir un représentant au Vatican. C'est notre sentinelle avancée. Quand le temps en sera venu, soyez sûrs qu'il nous jettera le cri de ralliement, tout en faisant bravement front aux ennemis du St. Père. En attendant, ne le laissons pas sans appui. Dans quelques instants, aura lieu la rafle de sa magnifique collection de portraits de nos Officiers supérieurs et de livres qu'il nous a laissés en dépôt. Que tous ceux d'entre nous qui le peuvent, se hâtent d'ajouter leurs noms à la liste déjà commencée, afin que la première poste transatlantique porte au Père Charles sa part de campagne.

Rappelons encore un souvenir glorieux pour l'Union-Allet, je veux parler de notre florissante colonie de Piopolis. Fondée, il y a à peu près 5 ans par l'énergie de quelques pauvres Zouaves, elle compte aujourd'hui au moins 500 âmes. Bientôt un chemin de fer la reliera à tous nos grands centres et fidèle à ses commencements, elle fera sans doute des pas de géant dans la voie du progrès et de la prospérité. Déjà elle demande un deuxième Bureau de Poste. Tout ceux qui ont le plaisir de la visiter s'accordent à dire qu'elle présente le réjouissant aspect d'une colonie où la hache du défricheur a obéi à une intelligente et énergique volonté. Déjà la hutte du bucheon a fait place à d'élégantes maisonnettes, dont le site bien choisi, le parterre émaillé de fleurs respirent l'ordre et le chic d'un bibelot de Zouaves. Et comment faire dignement l'éloge des camarades qui ont changé les rives désertes du Lac Mégantic en un centre de ralliement de cœurs braves et dévoués à Pie IX ! Ah ! ceux-là ont écrit une des plus belles et patriotiques pages de l'histoire des Zouaves Canadiens. Ils ont bien mérité de la patrie et de Pie IX !

Je me permettrai ici de répéter l'appel que mon zélé prédécesseur faisait l'an dernier. Il n'a pas été fait en vain et le résultat immédiat a été d'enrichir la bibliothèque de nos Zouaves colons d'un bon nombre de volumes. La dotation n'est pas encore parfaite et ceux d'entre nous qui auraient quelques bons livres dont ils pourraient facilement disposer feraient, en le leur envoyant, une œuvre patriotique et zouavétique.

Le 8 Avril, un de nos bons camarades, Arthur Casgrain caporal aux Zouaves Pontificaux, s'endormait paisible-

ment dans la paix du Seigneur. Votre Bureau n'a pas manqué en cette occasion de faire parvenir à la famille de notre regretté compagnon l'expression de notre douleur et de notre vive sympathie. Et notre Aumônier a été prié d'offrir huit fois le St. Sacrifice de la messe pour le repos de son âme.

La Cause a aussi fait de bien douloureuses pertes dans les personnes des Eminents Prélats les Cardinaux Antonelli et Patrizzi et de Monsignor Narde. Deux de nos héroïques Officiers, Messrs Oscar Lallemant et Victor Mousti, manquent à l'appel. C'est bien le cas de dire que Dieu n'a pas besoin des hommes pour le triomphe de ses principes; car autrement il aurait conservé ces hautes intelligences, ces cœurs dévoués qui combattaient au premier rang pour lui.

Maintenant, camarades, jetons un rapide coup-d'œil sur notre passé, notre présent et notre avenir.

Quels furent les principes qui nous portèrent dans les rangs de l'armée Pontificale? D'abord un principe de foi. Avec l'Eglise nous croyons que le pouvoir temporel menacé était indispensable à sa liberté. Quand on s'attaque à la justice et à la vérité par la voix des armes, elles ont le droit de se protéger par les armes.

De ce choc d'idées notre régiment a jailli, brillant comme la légion Thébaine et a croisé le fer avec les Barbares modernes. Fils d'un pays catholique, nous avons regardé comme une gloire immense de nous enrôler dans ce beau régiment qui avait déjà fourni de nombreux martyrs de la justice et de la vérité.

Les jours glorieux de Castelfidardo et de Mentana ne revinrent plus, mais le contingent canadien fut assez heureux de gagner l'estime de ses supérieurs par son esprit religieux, sa bonne tenue et son union.

Voilà donc les trois qualités qui ont fait notre force.

Rentrés au Canada, pas un de nous n'a eu pour un instant l'idée de renoncer à sa mission. Et comme l'action collective est toujours plus efficace que l'action isolée, notre premier pas fut de nous former en association.

Si depuis lors, l'Union-Allet a pu faire partager ses idées par une partie notable de notre belle jeunesse catholique, si elle a pu de temps à autre par des démonstrations imposantes réveiller l'amour de l'Eglise et de Pie IX, si elle a contribué un tant soit peu à forcer les ennemis de notre religion à compter avec le sentiment catholique, ne le doit-elle pas à son esprit religieux, à la bonne tenue de ses membres, et à leur union entr'eux? Voilà pour notre passé—Notre présent parle pour lui-même et vous fait voir ce que peuvent 5 à 600 camarades fortement trempés dans ces idées, et qui ont su se concilier l'estime et l'appui d'une population catholique et généreuse.

L'avenir de notre association, nous le tenons entre nos mains. La cause dont elle a pour mission de promouvoir les intérêts est impérisable comme le roc sur lequel est appuyé le Siège de Pierre. Notre ligne de conduite est donc tracée. Raffermer parmi nous l'esprit religieux qui

bannit tout respect humain; la bonne tenue qui n'est autre chose que l'honneur chrétien, l'union, la bonne camaraderie qui met de côté toute considération personnelle ou mesquine qui serait si nuisible aux intérêts de la Cause commune.

Done, chers Camarades, que chacun de nous répète souvent notre belle devise qui résume en deux mots toutes nos tendances: "AIME DIEU ET VA TON CHEMIN" et nous aurons l'immense honneur de préparer dans la mesure de nos forces le triomphe de l'Eglise et de notre bien-aimé PIE IX PONTIFE ET ROI!

Avant de procéder à l'élection de nouveaux Officiers, je ne saurais remercier dignement Messrs. les membres du Bureau sortant de charge, pour leur loyal et zélé concours—Et, mes chers Camarades, mon cœur conservera, comme un de ses plus précieux souvenirs, l'honneur que j'ai eu de présider une si belle Association.

Ce rapport est fréquemment interrompu par les applaudissements enthousiastes de l'assistance.

Il est proposé par Mr. H. A. Plamondon, secondé par Mr. E. Tassé, que le rapport du Président soit approuvé. Adopté à l'unanimité.

Mr. Ed. Hurtubise, Trésorier de l'Union-Allet, fait son rapport:

E. HURTUBISE, TRÉSORIER, EN COMPTE AVEC
L'UNION-ALLET.

ETAT ANNUEL POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN 1877.

<i>Dr.</i>		<i>RECETTES.</i>	
1877	A Caisse.		
Jun 30	—Balance en Caisse, le 30 juin, 1876.....		\$36 50
	Contribution des Zouaves.....		80 14
	“ Membros Honoraires et des personnes recevant le <i>Bulletin</i>		252 07
	Don du capitaine Kermoil.....		18 00
	“ de M. E. Tassé, Z. P.....		25 00
	“ “ G. A. Drolet, Z. P.....		50 00
	“ “ A. La Rocque, Sr.....		73 78
	Produit de l'excursion à Trois-Rivières.....		322 00
	“ du Club Dramatique.....		163 65
	“ venant de diverses sources.....		110 43
			\$1131 57
<i>Cr</i>		<i>DÉPENSES.</i>	
1877	Par Caisse.		
Jun 30	—Impression du <i>Bulletin</i>		\$330 00
	“ diverses.....		37 64
	Dépenses pour l'excursion à Trois-Rivières.....		393 00
	Télégramme au Saint Père.....		19 82
	Illumination (Noces d'Or du Saint Père).....		18 47
	Secours portés aux Zouaves.....		45 00
	Commission donnée pour collection.....		11 95
	Loyer.....		14 70
	Timbres et dépenses pour l'expédition du <i>Bulletin</i>		55 83
	Dépenses diverses.....		61 37
			\$987 78
	Balance en Caisse.....		143 79
			\$1131 57

E. HURTUBISE,
Trésorier.

Proposé par M. H. Pouliot, secondé par M. A. Bedard, et adopté à l'unanimité :

Que le rapport du Trésorier soit approuvé et que des remerciements soient votés à M. E. Hurtubise pour sa bonne administration des finances de l'Union.

Les Messieurs dont les noms suivent sont admis à l'unanimité Membres Honoraires de l'Union-Allet :

Sur proposition de M. E. Tassé, secondé par M. Jos. Vincent,

MM. Eugène Panet, député-ministre de la milice, A. Benoit, président de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa, Benjamin Sulte, Joseph Tassé, A. Pinard, P. Kearns, P. A. Ryan et A. Garneau ;

Sur proposition de M. J. Panneton, secondé par M. L. Dusseault,

M. Adolphe Rho, artiste de Bécancourt ;

Sur proposition de M. J. Bussière, secondé par M. N. Dorion,

Le Rév. C. A. Collette, prêtre, secrétaire de l'Archevêché de Québec, M. M. A. Bélanger, M.D. ;

Sur proposition de M. H. A. Plamondon, secondé par M. C. Caron,

M. A. Madore, employé civil ;

Sur proposition de M. A. Chevreuil, secondé par M. J. Leclair,

Le Rév. N. Keroack, vicaire forain de St. Guillaume.

MM. le Colonel Panet, le Chevalier Vincelette, Benjamin Sulte, Alphonse Benoit et J. C. Taché adressent quelques paroles aux Zouaves au sujet de leur réunion et sont vivement applaudis.

Il est alors proposé par M. A. LaRocque, Chevalier de Pic IX, secondé par MM. A. L. Guilbault, E. Richer et J. Pineau,

Que c'est toujours avec le même regret que les Zouaves du Canada voient se prolonger la captivité de Notre Saint Père Pie IX, qu'ils espéraient, l'an dernier, pouvoir, à la prochaine assemblée annuelle, saluer délivré de ses fers et en pleine possession de ses états ; mais leurs espérances ont été déçues, et au lieu d'applaudir à son triomphe, ils viennent baiser avec amour et le cœur plein de douleur les lourdes chaînes dont leur père est encore chargé :

Qu'ils protestent énergiquement contre ce malheureux état de chose imposé par un fils rebelle à l'Eglise et continué avec les ridicules garanties d'un gouvernement révolutionnaire ;

Qu'ils protestent enfin avec tous les catholiques du Canada contre la spoliation sacrilège des Etats Pontificaux et contre les injustes empiètements et les attaques impies que l'on s'efforce de diriger dans le monde entier contre le domaine de l'Eglise ;

Qu'ils appellent de leurs vœux les plus ardents la prompte délivrance de leur père commun et qu'ils seraient prêts à donner leur vie si cet acte de dévouement pouvait avancer d'un moment le jour de la délivrance.

MM. LaRocque et Guilbault appuient cette motion de paroles éloquentes qui trouvent un écho dans tous les cœurs.

La motion fut adoptée au milieu d'applaudissements prolongés.

Proposé par Mr. Napoléon Renaud, secondé par Mr. H. A. Plamondon, et adopté à l'unanimité :

Que les Zouaves Pontificaux Canadiens réunis en assemblée générale à Ottawa, saluent leurs frères d'armes étrangers séparés d'eux par l'immensité des distances.

Qu'ils font des vœux pour que dans un temps rapproché il leur soit donné de se rencontrer tous dans les murs de Rome sous un même drapeau et pour la noble cause qu'ils ont déjà servie.

Proposé par M. J. A. Couture, secondé par M. L. F. Dusseault :

Que nos plus sincères remerciements soient votés à la population catholique d'Ottawa ; spécialement à nos compatriotes de la section d'Ottawa, au comité d'organisation de la fête et aux Rev. Pères Oblats, pour la bienveillante et magnifique réception qu'ils nous ont faite.—Adopté à l'unanimité.

Les différentes sections font alors rapport des élections de leurs Vice-Présidents locaux. Leurs noms sont donnés plus bas.

L'on procède à la nomination de trois scrutateurs pour dépouiller les votes : MM. Dusseault, Martin et Taché sont nommés.

Des bulletins de votes préparés par le Bureau conformément aux articles amendés 4 et 5 des règlements sont alors distribués aux Zouaves.

Le dépouillement des Bulletins donne le résultat suivant :

Président-Général,
M. EMMANUEL TASSÉ ;
Vice-Président-Général,
M. ADOLPHE MARTIN ;
Secrétaire,
M. LUCIEN FORGET ;
Assistant-Secrétaire,
M. J. E. CHAGNON ;
Trésorier,
M. H. A. PLAMONDON.

Conseillers :

MM. Alf. Prendergast, Alf. LaRocque, Nap. Renaud, Z. Lachapelle, S. Boyer, E. Hébert, T. Labelle, C. Roy.

Les Vice-Présidents locaux élus par les sections sont :

Montréal M. C. CARON.
Québec... .. M. G. T. DUSSEULT.
Ottawa M. J. C. TACHÉ.
Rimouski M. JOS. PINEAULT.
St. Hyacinthe M. A. PELOQUIN.
Manitoba M. H. MARTINEAU.

Il est proposé par Mr. J. C. Taché, secondé par Mr. L. H. Pouliot, et adopté à l'unanimité :

Que des remerciements soient votés à Mr. l'Aumonier et aux Officiers sortant de charge.

Il est proposé par Mr. J. E. Chagnon, secondé par Mr. Marion, et adopté à l'unanimité :

Que des remerciements soient votés aux RR. PP. Oblats, pour la bienveillance avec laquelle ils ont mis leur salle à la disposition de l'Union-Allet, pour cette assemblée.

Monsieur le Chanoine Ed. Moreau, Aumonier des Zouaves Pontificaux Canadiens, adresse quelques mots à ses Zouaves :

Il les remercie de s'être réunis en aussi grand nombre et les exhorte à toujours rester attachés aux principes qu'ils ont défendus jusqu'à présent. Il leur rappelle leur glorieux passé et espère que l'avenir fera disparaître leurs épreuves déjà trop longues et que le temps ramènera des jours de triomphe pour les glorieux vaincus ; et, Dieu aidant, les vieux Zouaves du Pape iront de nouveau à l'ombre de leur cher drapeau, écrire de leur sang une nouvelle page pour la défense de l'Eglise et la gloire du Canada.

M. l'Aumonier termine en disant qu'il ne faut pas compter seulement sur nos propres forces pour cette

nouvelle croisade, mais qu'il faut nous servir de la prière comme d'une armure qui doit nous rendre invincible.

Il reprend son siège au milieu des applaudissements frénétiques de l'assemblée.

Les Officiers élus sont installés, et après quelques remarques du nouveau président, M. E. Tassé,

La séance est levée.

Le Secrétaire

L. FORGET.

MM. les Zouaves et Membres Honoraires sont priés de se rappeler qu'avec le 1er Juillet commence l'année de l'Union-Allet, et qu'il est d'un grand intérêt pour la Société que les contributions rentrent au plus vite.

Adresser toutes lettres au Trésorier ou au Secrétaire, Numéro 12, rue St. Jacques.

(Par ordre.)

LE VOYAGE DES ZOUAVES A OTTAWA.

Samedi le 30 Juin, quelques minutes avant 7 heures du matin, la gare Bonaventure offrait un aspect vraiment pittoresque. Près de deux cents personnes venues de toutes les parties du pays, se préparaient à partir pour Ottawa, où les Zouaves devaient se réunir en assemblée générale le lendemain. Ça et là circulaient les Zouaves revêtus de leur costume pittoresque. A chaque pas c'était des poignées de mains, des reconnaissances de vieux compagnons d'armes qui ne s'étaient pas vus depuis de longues années. La joie peinte sur toutes les figures annonçait déjà que le voyage serait heureux.

Le trajet de Montréal à Lachine par le Grand Tronc se fit au pas gymnastique et le vapeur *Prince of Wales* reçut bientôt les excursionnistes. Le personnel était ainsi divisé : environ 125 Zouaves, dont 70 en uniforme et à peu près 60 Membres Honoraires et amis de la Cause.

Le trajet de Lachine à Carillon fut le temps le plus agréable du voyage. Les Zouaves et leurs amis groupés sur l'avant du navire échangeaient entre eux un feu roulant de bons mots et d'anecdotes. Une histoire n'attendait pas l'autre. Tantôt c'était une épisode de la vie de garnison, tantôt le récit plus ou moins véridique d'un tour joué à quelque camarade. Nous disons plus ou moins véridique, car chacun le sait, le soldat est légèrement blagueur, quelque peu farceur et même à l'occasion calembouriste. Pour épater un pékin, il ne se fera pas un cas de conscience de poétiser sa narration en y ajoutant quelques faits qui... auraient pu arriver. De temps en temps une chanson du régiment entonnée en chœur faisait retentir les échos de l'Ottawa. Puis encore la magnifique bande des Frères, qui rehaussait le voyage de sa présence, jouait une brillante fanfare. Enfin la plus franche gaieté régnait partout.

De Carillon à Grenville trois quarts d'heure de chemin de fer et puis le magnifique vapeur *Peerless* est atteint. Un dîner succulent y attend les excursionnistes. On renouvelle les forces épuisées par le grand air et la gaieté. Une fois l'appétit satisfait, les récits et les chansons

reprennent leur cours. Le temps qui avait été nuageux toute la journée se décide à nous donner une pluie torrentielle qui ne s'arrête qu'au moment de l'arrivée à Ottawa, quelques minutes après six heures.

Laissons maintenant parler un de nos amis d'Ottawa :

« Samedi, le 30 Juin, était le jour de l'arrivée des membres de l'Union-Allet à Ottawa, choisi pour lieu de rendez-vous des Zouaves Pontificaux, pour l'année courante 1877.

La journée avait été pluvieuse et de 4 à 6 heures de l'après-midi la pluie tombait à torrents ; tout le monde désespérait de la possibilité d'offrir aux soldats du Pape la belle réception publique qu'on leur avait préparée. Toutefois contre l'attente générale, à 6 heures le ciel redevenit serein, et à l'arrivée du vapeur *Peerless* le temps s'était tellement mis au beau qu'on résolut de former de suite les rangs de la procession.

Toute la cité qui borde la rivière au débarcadère fut en un instant couverte de monde. Les drapeaux et les insignes furent amenés sur place et déployés. A la descente des Zouaves, les fanfares se firent entendre, les musiques des diverses sociétés prirent place et une nombreuse procession sous les ordres des Ordonnateurs, MM. Vincent, zouave, Drapeau et Starrs, se mit en marche vers le collège des RR. PP. Oblats. On fit halte en face du Palais Episcopal, sous le portique duquel Monseigneur Duhamel répondit aux salutations des Zouaves et de ses diocésains dans une de ces allocutions que Sa Grandeur sait si bien faire.

La procession parcourut, au son de la musique et au milieu d'une population nombreuse, le trajet qui sépare la cathédrale du collège d'Ottawa.

Arrivés dans la grande cour du collège, les Zouaves firent le défilé, puis se formant en ligne, prirent place devant le grand balcon du vaste édifice.

C'est là qu'eut lieu la présentation des adresses qui suivent auxquelles le Président de l'Union-Allet, M. le chevalier Prendergast, répondit dans les termes que nous allons aussi reproduire.

ADRESSE des citoyens canadiens-français d'Ottawa présentée par M. J. C. Taché :

« Messieurs,

« Soyez les bienvenus de vos amis et de vos frères d'Outaouais, vous les défenseurs d'une cause dont la destinée constante est d'être toujours déclarée perdue par ses ennemis, comme il est de sa destinée éternelle de toujours demeurer victorieuse.

« Il y a deux siècles et demi, quelques religieux, armés de la croix et du chapelet, venaient ici même camper, marchant à la conquête de ces régions, inconnues jusqu'alors du reste du monde. Ils furent ou mis à mort ou repoussés par la sauvagerie de ces temps et de ces lieux ; mais leur œuvre est restée et alors qu'eux chantent l'hozanna au Ciel, leurs noms demeureront à jamais respectés sur la terre de tout homme ayant une âme honnête et bénis de tous ceux qui possèdent la vérité.

« Vous qui foulez en ce moment le sol marqué des pas de cette sainte milice, vous avez marché comme eux aux combats du Seigneur, comme eux vous n'avez pas été la force du moment, mais comme eux vous avez été et vous resterez le droit.

« Croisés de la simple prière, de la parole, de la plume ou croisés de l'épée, nous, enfants de l'Eglise de Dieu, nous sommes, en fin de

compte, la seule cohorte invincible ; car ce qui triomphera toujours c'est notre foi !

“ Ce que nous faisons en ce moment, messieurs, n'est pas une vaine parade ; c'est un acte de religion et une assertion de nos droits de chrétiens et d'hommes libres. Nous venons ici ensemble affirmer que Jésus-Christ est Dieu, qu'il a fondé lui-même l'Eglise et qu'il a le Pape pour Vicaire. Nous maintenons que l'Eglise est une société parfaite qui a, d'institution divine, le droit d'exister dans toute sa plénitude, d'enseigner et de se défendre en tous les temps et en tous les lieux.

“ Nous protestons contre les actes de violence et de spoliation, contre les empiètements, contre les calomnies et les complots auxquels l'Eglise catholique, ses œuvres, ses moyens et son Chef, sont soumis de nos jours.

“ Comme aux premiers siècles du christianisme, à l'Eglise, au Pape et à nous on reproche, ainsi qu'on le reprochait au Sauveur lui-même, d'être les ennemis de l'Etat. Cette calomnie dix-neuf fois séculaire, nous la repoussons avec indignation et nous proclamons bien haut, de conscience nette et de science certaine, que meilleur on est catholique meilleur on est citoyen. Etre catholique avant tout, c'est vouloir se sauver et par conséquent vouloir accomplir tous ses devoirs. Le roi sera d'autant plus sûr de nous que nous serons d'abord plus à Dieu et à son Eglise.

“ Encore une fois, Messieurs, soyez les bienvenus et que cette visite de votre part ait pour effet de réchauffer nos cœurs et de faire qu'on puisse dire de chacun de nous comme d'un vrai zouave Pontifical :
LE AIME DIEU ET VA DROIT SON CHEMIN.”

RÉPONSE.

“ MESSIEURS,

“ Jamais la foi vive et agissante des premiers chrétiens ne trouva d'expression plus noble et plus chevaleresque que celle que nous venons d'entendre.

“ Brisant les entraves qu'un lâche respect humain, une coupable indifférence ou la haine lui avaient imposées, cette foi se révèle à l'Univers étonné de sa grandeur qu'elle dérive de la source même de toute vérité, ... de sa logique qui fait le désespoir de ses ennemis, de son courage à proclamer hautement des droits trop longtemps méconnus.

“ Oui, gloire en soit rendue aux enseignements inspirés et au grand courage de l'Immortel Pie IX, la vérité commence à lever la tête, et vous, messieurs, comme les anciens preux, n'aurez pas été les derniers à en arborer l'étendard.

“ De plus, messieurs, vous offrez à tout un pays le spectacle consolant d'une grande cité dont les vaillants enfants d'origines différentes n'ont qu'un seul esprit, un même cœur et une même voix pour manifester hautement leurs droits de chrétiens et d'hommes libres. On reconnaît ici une société jeune, remplie d'une saine vigueur ; d'une sève généreusement chrétienne par lesquelles vos pères furent grands dans leurs croyances et grands dans leurs œuvres.

“ Ah ! si toutes nos populations catholiques suivant votre généreux exemple, se donnaient la main dans une attitude aussi énergique, comme elles mériteraient bien de la cause de Pie Neuf, qui est celle de la civilisation et de la vraie liberté.

“ Lorsque le peuple de Dieu gémissait sous l'oppression de ses ennemis, il suffit plus d'une fois de quelques actes de courage isolé pour secouer l'apathe de ses enfants et pour leur donner un élan qui devint irrésistible ne s'arrêtant que lorsqu'ils entonnaient l'hymne de la délivrance.

“ Peut-être la Providence a-t-elle enfin pitié de la société moderne, et ces courageux actes de foi sont-ils le présage d'une ère nouvelle où les enfants de Dieu, regrettant cette fausse liberté qui n'est autre chose que la domination tyrannique de l'impunité sur la vérité, auront enfin le courage de revendiquer la vraie liberté qui est

celle d'adorer Dieu comme il veut être adoré, de vivre chrétiennement et de faire le bien.

“ Tels sont les grands principes qui sont qu'en ce moment vous accueillez avec tant de sympathique cordialité quelques jeunes gens dont le seul mérite est de partager vos grandes convictions, et de les avoir voulu soutenir en face de la révolution armée.

“ Messieurs, permettez-nous de vous offrir un tribut de reconnaissance et d'admiration ; car nous vous saluons non seulement comme les citoyens dont la courtoisie et l'hospitalité sont proverbiales, mais encore comme les brillants croisés de la parole, de la plume, comme une glorieuse cohorte de cette légion invincible, dont la foi généreuse triomphera avec l'Eglise et avec notre immortel PIE IX PONTIFE ET ROI !”

ADRESSE des citoyens catholiques d'Ottawa, parlant la langue anglaise, présentée par Mr. Moore Higgins :

(Traduction.)

Messieurs.

Les Catholiques d'Ottawa parlant la langue anglaise se réjouissent d'avoir l'occasion de souhaiter la bienvenue aux Zouaves Pontificaux, membres de l'Union-Allet. Dans ces associations ils reconnaissent des jeunes gens natis du Canada qui, inspirés par la foi, et sans tenir compte de leur petit nombre, s'aventurèrent par delà les terres et les mers, pour combattre contre le brigandage et l'injustice et pour offrir leurs services et leurs vies pour la défense de la plus ancienne et de la plus légitime dynastie établie parmi les peuples chrétiens. Les Zouaves étaient convaincus, comme l'est tout catholique, que la destruction de l'indépendance du pouvoir temporel des papes n'était qu'un des moyens de déraciner et de détruire, en autant qu'il était possible, notre sainte religion. Et les scènes déplorables qui se passent continuellement en Italie, en Allemagne et en d'autres pays où prévalent des doctrines révolutionnaires et quelque fois infidèles ne sont que la trop triste preuve des tendances révolutionnaires et des pressentiments des catholiques. L'âme de notre vaillant jeunesse canadienne fut révoltée par le détail des spoliations, des outrages et des insultes iniques exercées contre des personnes et des institutions tenues en vénération par tous les amis de la civilisation, même ceux qui ne sont pas catholiques. Notre jeunesse avait appris les cruelles persécutions exercées contre les habitants utiles et inoffensifs des cloîtres et des monastères fondés, il y a plusieurs siècles, par la piété catholique, comme des berceaux de science et de civilisation : retraites paisibles, sources de bénédictions et de prospérités à tous ceux qui les entouraient, répandant partout l'éducation et une influence civilisatrice bénissant et béni de Dieu et des hommes. Elle savait que ces saintes institutions ainsi que d'autres propriétés arrachées au désert et consacrées à la charité et à l'éducation étaient confisquées sans merci et sous quel prétexte ? celui d'enrichir l'Etat ! Sous ce prétexte spécieux la propriété tenue par l'Eglise et les ordres religieux, en vertu des droits les plus sacrés a été séquestrée et prodiguée aux flus les plus viles. Et quel bénéfice l'Etat a-t-il retiré de ces actes sacrilèges que le barbare Attila lui-même n'osa accomplir ? Surcroit de taxations, surcroit de crimes, surcroit de pauvreté, surcroit de tous ces maux auxquels notre nature tombée est sujette. Les victimes dépourvues des soins et de la protection que leur accordaient l'Eglise et ses institutions, sans sympathies et sans secours, sont abandonnées à leur sort fatal, appelant en vain la tendre sollicitudo que leur prodiguaient autrefois les habitants de ces institutions, qui voyaient dans les pauvres et dans ceux qui souffrent, l'image de Notre Sauveur.

Ces réflexions, Messieurs, ou d'autres semblables, durent sans doute frapper l'esprit et faire bondir le cœur de nos jeunes Zouaves canadiens, dont plusieurs sortaient du collège où ils avaient été témoins de la sollicitudo inépuisable répandue sur leur éducation dans les institutions catholiques. Ils résolurent donc de montrer par leurs propres prouesses qu'ils n'étaient pas des fils dégénérés des Croisés. Ils partirent donc pour soutenir la cause des faibles, des outragés, des spoliés et pour protester au nom de la religion et de l'humanité contre la continuation d'une série de vols et d'outrages

sacrilèges qui révoltaient la piété des fidèles et tendaient à renverser toute moralité et toute religion. Ces réflexions enflammèrent leur esprit, leur inspirèrent du courage et rendirent les Zouaves capables de prouver aux glorieux jours de Castelfidardo, Aucone, Nerola, Monte-Libretti, Monté-Rotondo, Mentana (la mention de ce combat glorieux, où tous furent braves nous rappelle l'héroïque valeur qu'y déploieront vos camarades feu le Chevalier Murray et le Chevalier LaRocque) sur la brèche de la porte P.c et sur les murs de Rome qu'ils étaient prêts à maintenir par les armes, s'il était nécessaire, mais de préférence par les moyens paisibles s'il était possible, les droits et privilèges de la société chrétienne, de la civilisation et de la vraie liberté. Ces principes animent encore les Zouaves. Nous aussi, Messieurs, nous les professons et nous sommes convaincus de leur justice et de leur immuabilité. La communauté de foi, l'amour de la vérité, et les éternels principes de justice nous unissent dans une véritable fraternité au sein de notre sainte mère l'Eglise. Et nous sommes convaincus, comme vous l'êtes, que, lorsque l'orage qui gronde maintenant, lorsque les rois et les hommes d'état qui en ont été la cause ou les jouets, auront disparus, nous verrons l'Eglise, comme jadis, fermement assise sur le roc des âges, civilisant, enseignant et reformant les sociétés dispersées et élevant aux regards de la race humaine le signe du salut et de l'espérance depuis le commencement jusqu'à la fin de son pèlerinage mortel, fidèle à sa mission divine, et leur répétant "in hoc signo vinces."

Encore une fois, Messieurs, les catholiques d'Ottawa parlant la langue anglaise sont heureux de souhaiter la plus chaleureuse et cordiale bienvenue aux vaillants Zouaves Pontificaux, membres de l'Union-Allet.

REPONSE.

(Traduction.)

Messieurs,

Des paroles comme celles qui viennent d'être dites, ne peuvent être inspirées que par une foi inébranlable et des cœurs forts. . . Mais loin de nous l'idée que nous, les pauvres vaincus de 1870, ayons jamais mérité une telle réception. Non. . . Nous avons, il est vrai, défilé les bataillons menaçants des ennemis du St. Siège. . . Mais nous avons obéi comme doivent obéir des soldats. . . nous avons remis l'épée au fourreau et nous n'avons recueilli aucune gloire aux yeux des hommes.

Comment se fait-il alors que toute une population nous souhaite une joyeuse bienvenue. Ah! nous comprenons que par là elle veut rendre hommage à notre Foi commune. Vous savez que l'amour et la fidélité sont démonstratives et vous prenez cette occasion d'affirmer publiquement et sans crainte que jusqu'au dernier soupir nous aimerons l'Immortel Pie Neuf, que tous ensemble nous adhérons sans réserve aux divins enseignements de notre Sainte Mère l'Eglise Catholique Romaine, que fidèles enfants, nous revendiquons ses droits et ses libertés partout où elle étend son influence bienfaisante.

Et que demandent donc les catholiques, qu'on leur refuse si souvent leurs droits? L'exemption des lois? Il n'y a pas de citoyens observant mieux les lois et plus paisibles que les catholiques.

Sont-ils intolérants et veulent-ils opprimer les autres? Jetez les yeux partout et vous verrez dans toute société mixte les majorités catholiques montrant la plus grande déférence pour les droits des minorités partageant d'autres croyances.

Sont-ils les derniers à remplir leurs devoirs de bons patriotes envers leurs pays?

Ici, Messieurs, je ne puis m'empêcher de remarquer que bon nombre de gouvernements modernes sont allés jusqu'à accorder à certaines sectes le privilège plus qu'étrange de l'exemption du service militaire et cela sans même essayer de leur rappeler le devoir, qui, le cas échéant, incombe à tout bon patriote. Mais les catholiques se sont-ils jamais abaissés jusqu'à demander une telle faveur?

Feuilletez les terribles annales de la guerre, depuis les jours de la glorieuse légion Thébaine, jusqu'aux jours où de Charrette et son vaillant petit bataillon couraient joyeusement à une mort presque certaine pour sauver leurs compatriotes découragés et en déroute; et voyez si l'on vit jamais des soldats plus braves et des défenseurs plus héroïques de leurs foyers que les catholiques.

Alors que demandons-nous? Nous demandons protection et pleine liberté pour un souverain légitime et inoffensif qui a été dépouillé de ses droits les plus justes et les plus sacrés. En le faisant, nous travaillons à l'affermissement de nos propres gouvernements, qui, s'ils admettent une fois le principe de la Force et du Brigandage, devront finir par tomber sous leur joug.

Comme un droit constitutionnel nous demandons protection contre les agressions illégales de certaines Sectes et Associations pour qui la vie et la propriété sont de vains mots lorsqu'ils s'appliquent aux Catholiques.

Nous revendiquons le droit de n'être pas insultés tous les jours par les cris fanatiques et ignorants d'une certaine presse qui n'est jamais satisfaite si ses colonnes ne contiennent le montant suffisant de vile calomnie et d'insulte contre notre Foi, nos prêtres et nos institutions religieuses.

Il est grand temps, Messieurs, que tous les vrais Catholiques comprennent l'importance de leurs droits et de leurs devoirs. Des ennemis perfides et lâches les abreuvent tous les jours d'outrages à la propriété et même à la liberté individuelle.

Et si jusqu'ici, dans le vain espoir que leur humble patience désarmerait enfin leurs adversaires, les Catholiques ont accepté la persécution sans même protester, il ne s'en suit pas qu'ils n'aient eu le plein droit de le faire, et pour eux, le temps est venu de demander égalité et protection aux lois de leurs patries. Le temps est venu où leurs ennemis doivent comprendre que les Catholiques sont nombreux et qu'ils sont déterminés à faire valoir leurs droits.

Que tout vrai Catholique se déclare énergiquement et noblement, comme vous l'avez fait aujourd'hui et qu'il revendique partout les droits de notre Sainte Eglise, et alors, mais seulement alors, nous marcherons à pas de géant au triomphe de notre Cause qui a toujours été celle de la vérité, de la justice et de la vraie liberté.

Messieurs, nous ne saurions exprimer aux Catholiques d'Ottawa toute notre reconnaissance pour leur bien cordiale réception.

Encore une fois nous y voyons un tribut d'honneur à Notre Sainte Eglise et à son Chef glorieux que nous saluons tous ensemble de notre vieux cri de guerre :

VIVE PIE IX PONTIFE ET ROI!

ADRESSE des Zouaves de la Section d'Ottawa, présentée par
Mr. S. Tassé, Vice-Président Général :

CAMARADES,

"Soyez les bienvenus. A Ottawa comme à Rome vous êtes fidèles au rendez-vous. Nous sommes rapprochés par les mêmes aspirations; des liens indissolubles nous attachent; nous combattons pour l'Eglise, pour le triomphe des bons principes, pour le règne de la justice. La lutte est depuis longtemps engagée. Soyons fermes et la victoire est à nous. Le Pontife du Vatican nous donne un grand exemple; sachons attendre, et ne cessons pas de nous réunir. Vous trouverez ici des compagnons, des frères, une population qui vous aime.

"Encore une fois, soyez les bienvenus."

REPONSE.

"Mes bien chers Camarades,

"Nous sommes heureux de pouvoir faire cette année la grande halte au milieu de compagnons dont la cordiale et généreuse réception nous prouve que la bonne camaraderie du régiment nous unit encore.

"Mais par-dessus tout nous sommes fiers de saluer aujourd'hui la Section d'Ottawa de l'Union-Allet; car ce magnifique témoignage de l'estime et de la sympathie de leurs concitoyens dit hautement que jamais Zouaves n'ont soutenu plus dignement l'honneur de leur devise :

"AIME DIEU ET VA TON CHEMIN."

Tous ces procédés avaient duré plus de deux heures et le temps se remit à la pluie. Il en fut de même le lendemain, Dimanche, de sorte qu'on peut dire que pendant

les deux jours de leur séjour à Ottawa, les Zouaves ont marché entre deux orages sans en être atteints. Puisse-t-il en être ainsi pour chacun d'eux, des orages de la vie et surtout des orages suscités par l'esprit du mal.

Les Zouaves pendant tout le temps de leur séjour à Ottawa, furent logés chez les RR. PP. Oblats qui avaient gracieusement mis le collège à leur disposition."

Le soir les amateurs de l'Union-Allet donnaient une soirée dramatique, dans la salle de l'Institut-Canadien. De tous côtés des inscriptions portant des noms chers aux Zouaves se voyaient sur les murs : " CASTELFIDARDO, MENTANA, KANSLER, ALLET, CHARETTE. Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, entouré d'un nombreux clergé, présidait. La séance commença par un drame en trois actes avec prologue intitulé :

LE FILS DU FORÇAT.

Bourdier, rentier	MM. E. VARIN
Gaston, son neveu	I. MARION
Jannot, <i>clerc-d'huisnier, puis huisnier</i>	N. RENAUD
Jean Gauthier, <i>paysan</i>	J. G. W. MCGOWN
Jean, son fils	L. FRÉCHON
Maurice, <i>garde-chasse</i>	A. MARTIN
Gobillot, } <i>paysans</i>	{ A. PRENDERGAST
Pantel, }	{ E. HURTUBISE
Eloi, <i>fils adoptif de Bourdier</i>	A. HEBERT
François, <i>domestique</i>	P. HEBERT

Monsieur le Chevalier Alfred LaRocque, blessé à Mentana, fit pendant l'entr'acte une lecture en anglais sur les événements qui précédèrent et accompagnèrent la campagne de 1867. Cette lecture fut très goûtée et l'auditoire n'eut qu'un regret, qui fut de voir le savant lecteur abrégé son travail à cause de l'heure avancée.

La charmante comédie, "LE MARQUIS DE LAUZON," termina la soirée. Voici le nom des personnages :

Le Marquis de Lauzon	MM. E. VARIN
Le Baron de Henforester } <i>conseillers</i>	{ I. MARION
Aloysins de Boukemberg } <i>antiques</i>	
Goulusman	
Frikandorf, <i>aubergiste</i>	G. PANNETON
Bordeaux, <i>valet du marquis</i>	L. FRÉCHON

Pendant les entr'actes l'orchestre Marier égayait l'auditoire par des airs variés.

Faire une critique du jeu des différents acteurs et décerner la palme à quelques-uns d'entre eux nous est impossible, car après la séance il n'y avait qu'une voix dans l'auditoire (qui encombra la salle) : Tous s'accordaient à dire que chacun avait rempli son rôle à perfection et qu'ils n'avaient été égalés par aucun cercle d'amateurs à Ottawa jusqu'alors. Après des conversations que nous avons eues avec différents Zouaves, nous devons cependant mentionner deux noms : ceux de MM. Léon Fréchon et Albert Hébert (âgé de 13 ans). Ces deux Messieurs, bien que n'ayant pas été Zouaves, ont toujours prêté leur bienveillant concours aux amateurs de l'Union-Allet, et dans toutes leurs séances ont rempli des rôles importants. Monsieur McGown, le directeur de la troupe, doit être fier de ses acteurs.

Dimanche, le 1er Juillet, les Zouaves se rendaient, musique en tête, à la Cathédrale pour y assister à la Grand' Messe Pontificale à laquelle officia Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque d'Ottawa. Les morceaux suivants furent exécutés :

Messe en Ut.	Chev. G. SMITH.
Epître, <i>Salve Regina</i> (solo) Davis	Mme EVANTUREL.
Offertoire, <i>Mater admirabilis</i> (solo) et quatuor, Mozard	{ Mlle AUMOND
	{ Mme LAPIERRE
	{ M. GOUDEAU.
	{ M. GAUTHIER.
Élévation, <i>O Salutaris</i> (solo) Rossini.	Mlle AUMOND.
Communion, <i>Ave verum</i> (solo) Haydn	Mme LAPIERRE
Organiste	Mr. le Chevalier G. SMITH.
Directeur	Mr. l'abbé DUHAMEL.

A 1 heure P. M. eut lieu l'Assemblée Générale dont le rapport officiel est publié en tête de ce journal.

BANQUET.

A quatre heures les Zouaves et une soixantaine d'invités se réunissaient dans la grande salle du collège pour prendre part à un grand banquet offert aux Zouaves par les Dames catholiques d'Ottawa.

A la table d'honneur présidée par Monseigneur Duhamel, on remarquait les messieurs suivants : Mr. E. Tassé, Président de l'Union-Allet ; Mr. le Chevalier A. Prendergast, ancien Président ; l'Hon. R. W. Scott, le Maire Wailer, Dr. St. Jean, M. P. ; D. J. O'Donohue, M. P. P. ; le Vicaire Général, le Rév. Ed. Moreau, Chanoine, Aumônier des Zouaves ; le Rév. Père Pallier ; le Rév. Père Antoine.

Les Vice-Présidents étaient le Dr. Taché, Député Ministre de l'Agriculture ; le Chevalier Vincelette ; le Chevalier LaRocque et Mr. A. Martin, Vice-Président Général de l'Union-Allet. Les Officiers des différentes sociétés catholiques et un nombreux clergé occupaient aussi des places d'honneur. La musique placée dans une salle voisine jouait de temps en temps les airs du régiment. Le banquet était splendide et faisait honneur aux Dames d'Ottawa. En voici le menu :

PREMIER SERVICE.

Entrées.—Suprême de Filet de Volaille à la Chambord, Cotelettes d'Agneau à la Chateauguay, Gelatine de Veau à la Montcalm, Salmis de Canard à la Allet, Cochon de Lait à la Canadienne, Macaroni à l'Italienne.

Relevées.—Dindes bouillies, Sauce blanche, Langue de Buffle, Sauce Piquante, Poulo au Riz à la Kanzler.

Entremets et Rots.—Dindons farcis aux marrons, Gigots de Mouton, Sauce au Capres, Langues de Bœuf à la Zouave, Filets de Veau Farcis à la Mentana, Gigots de Mouton à la De Charette, Alloyaux de Bœuf rotis, Rondes de Bœuf presalées aux Epinards, Jambons braisés au Champagne.

Légumes.—Pommes de Terre au naturel, Haricots verts, Petits Pois à la Lamoricière, Pommes de terre en purée.

Hors d'œuvre.—Salades de Poulets, Mayonnaises de Homard, Fropago. Laitue.

SECOND SERVICE.

Pouding à la Diplomate, Sauce Supérieure, Tartes aux Pêches, Tartes aux Confitures, Tartes aux Abricots, Oeufs à la Neige, Petites Meringues, Charlottes Russes à la Vanille, Gelées au Champagne.

Grosses pièces de Pâtisseries.—Gâteaux montés et décorés à la Royale, Gâteaux de Savoie, Pyramides d'Oranges, Gâteaux Napolitains, Pyramides de Macarons, Gâteaux Bretons, Petits Gâteaux assortis.

Dessert.—Crème fouettée à la Fleur d'Orange, Crème Chocolat, Pommes, Fraises, Raisins.

Vins.—Sauterne, Madère, Vin de Sicile, Bordeaux, Bière.

Lorsque l'appétit fut satisfait, Sa Grandeur Monseigneur Duhamel proposa la santé de la Reine que l'on but pendant que la bande jouait "*God save the Queen.*" Ce devoir de citoyen rempli, le Président lut les lettres suivantes qui furent reçues au milieu des applaudissements.

LETRE du Gén. Baron de Charette :

"Paris, juin, 1877.

"MONSIEUR L'ABBÉ,

"J'apprends par une lettre de vous à M. Legonidec, que les Zouaves canadiens se réuniront prochainement à Ottawa; je suis heureux d'apprendre cette nouvelle assez à temps pour pouvoir, par votre bienveillant intermédiaire, rappeler à nos camarades que leur pensée est toujours présente à leurs anciens compagnons d'armes. — Je tiens à ce que cette réunion n'ait pas lieu sans un souvenir de notre part. Si la distance nous sépare, nous n'en sommes pas moins unis par le cœur, par le passé et par l'espoir que rien ne pourra détruire en nous.

"Nous ne pouvons pénétrer les desseins de la Providence, l'heure est à Dieu, mais j'ai la conviction bien vive que nous nous retrouverons un jour, et que les Français du Canada sauront retrouver la grande place qu'ils ont occupée dans le régiment.

C'est de tout cœur que je viens à eux les féliciter de l'union qu'ils ont su conserver, les remercier du souvenir qu'ils ont gardé de leurs anciens chefs et camarades, et leur dire enfin : *AU REVOIR.*

"Veuillez donc être mon interprète auprès d'eux, Monsieur l'Abbé, puisque vous avez bien voulu me faire connaître cette réunion, et croyez, je vous prie, à la reconnaissance et aux sentiments respectueux de votre très-dévoûé

"BARON DE CHARETTE."

LETRE de Monseigneur Conroy :

"CLIFTON HOUSE,

"Chutes Niagara, Juin 1877.

"MON CHER MONSIEUR,

"Je regrette que mes engagements dans cette province me retiennent ici jusqu'après le 1er Juillet, car je dois dédier une Eglise à Hamilton en ce jour.

"Je regrette, par conséquent, de ne pouvoir assister à l'assemblée générale de l'Union-Allet, à laquelle vous m'avez gracieusement invité. Je vous aurais écrit plus tôt, mais je n'ai pas eu un moment à moi cette semaine et j'ai une nombreuse correspondance à faire.

"Veuillez offrir à vos vaillants camarades l'expression de ma considération pour eux et recevoir vous-même mes sincères remerciements.

"Je demeure, monsieur,

"Votre tout dévoué,

Mr. E. Tassé,

"† GEORGE CONROY,

Ottawa,

"Délégué apostolique au Canada."

Le Président général, Mr. E. Tassé, donna alors connaissance à l'assemblée d'une dépêche qu'il venait de recevoir de Rome en réponse à son télégramme de la veille. Ces documents que nous donnons plus loin furent reçus au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

"Suneoni Vaticano Roma.

"Zuavi canadenses, Octawae presidente episcopo adunati, benedictionem summi Pontifici postulant.

"TASSÉ,
"Préses."

Les Zouaves Pontificaux réunis à Ottawa sous la présidence de l'Evêque demandent la bénédiction du Souverain Pontife.

TASSÉ,
Président.

"TASSÉ,

"Presidi Zuavorum,

Ottawa, Canada.

"Summus Pontifex petitam tuo telegrammate benedictionem, peramentem impertit.

"G. Card. SIMEONI."

Le Souverain Pontife accorde très affectueusement la bénédiction demandée par votre télégramme.

G. Card. SIMEONI.

Sa Grandeur proposa alors la première santé, celle du SOUVERAIN PONTIFE. Les paroles chaleureuses de l'Evêque trouvèrent un écho dans tous les cœurs et les Zouaves entonnèrent ensemble le *VIVA PIO NONO* pendant que la musique en jouait l'air. Les paroles de Monseigneur Duhamel sont de celles que l'on comprend mais que l'on ne peut bien répéter.

L'Hon. M. Scott, Secrétaire d'Etat, proposa ensuite en des termes appropriés la santé de l'Episcopat, à laquelle répondit Sa Grandeur.

Nous reproduisons ici le discours magnifique que fit Mr. Joseph Tassé, en proposant la santé "*AU RÉGIMENT DES ZOUAVES PONTIFICAUX*" ainsi que la réponse de Mr. E. Tassé, Président Général au nom des Zouaves :

Monseigneur, Messieurs,

Un homme avait rempli la France du bruit de sa renommée. C'était à la fois un grand guerrier, un grand patriote, un grand homme politique, mais avant tout un grand chrétien. Nature noble, chevaleresque, éprise de la gloire, jaloux de l'honneur national, il avait généreusement payé de sa personne en maintes circonstances mémorables. Les sables brûlants de l'Afrique avaient été témoins de son courage, car il était l'un des chefs de cette vaillante armée qui réussit à implanter et à affermir la domination française dans l'Algérie. Il était l'âme aussi de cet intrépide corps de zouaves dont les faits d'armes sont restés légendaires, et qui, aux glorieuses journées de l'Alma et d'Inkermann, méritèrent d'être salués par leurs ennemis eux-mêmes du titre de premiers soldats du monde. Lorsque la révolution de 1848 menaça de bouleverser la France et ensanglanta les rues de sa capitale, on l'avait vu, toujours intrépide, le premier à l'assaut des barricades, mettre son épée à la défense de l'ordre social, exposer sa vie aux balles des émeutiers. Son habileté, son talent d'administration, son patriotisme, lui méritèrent de prendre part pendant quatre ans à la direction de la France. Mais une nouvelle tourmente passa sur ce pays, et comme tant d'autres il prit le chemin de l'exil, supportant le malheur avec calme et magnanimité, restant fidèle à une cause déchue, à laquelle il croyait liée la grandeur de son pays.

Un jour de l'année de 1860, que l'illustre proscrit causait paisiblement avec sa femme et quelques amis dans sa retraite de Prouzel, en Belgique, on lui remet une lettre qui allait avoir une influence décisive sur sa carrière.

Depuis longtemps, vous le savez, l'Italie était activement travaillée par l'idée révolutionnaire; depuis longtemps le Piémont menaçait de s'emparer des domaines de l'Eglise; depuis longtemps il menaçait d'entreprendre cette œuvre de spoliation, cette œuvre

d'ignominie, cette œuvre criminelle, dont nous voyons aujourd'hui le triste couronnement.

Que va faire le Saint-Père, qui n'a qu'un tronçon d'armée, que des arsenaux vides, qu'un trésor épuisé? Doit-il résister aux hordes de ces barbares des temps modernes, qui, sans cause, sans provocation, méprisent tous les droits, les principes les plus sacrés, font violence à l'amour des populations pour leur roi—le roi des rois—ou bien va-t-il faire appel à ses enfants dispersés aux quatre coins du monde et leur demander de voler à son secours? Pie IX jette le cri d'alarme, et à cette voix vénérée, dont l'écho ne vibre jamais en vain dans les cœurs catholiques, des milliers de jeunes gens accourent sur les bords du Tibre pour défendre l'autorité et la liberté du Saint-Siège—qui, suivant le mot de Guizot, sont essentielles au sort de la chrétienté tout entière.

Mais il faut un chef à ces soldats de la vérité, il faut un commandant à cette admirable petite armée, dont les soldats lui viennent de tous les points de l'horizon, de l'occident et du levant, du septentrion et du midi.

Ce chef est tout trouvé. Pourrait-on en choisir un meilleur que le héros de l'Afrique et des barricades de Paris, que celui que l'université a grandi dans le respect du monde, que celui dont le bouclier fut toujours—selon cette parole du livre de la sagesse—la justice et l'honneur? Pourrait-on choisir un guerrier plus véritablement digne de servir cette grande cause, un guerrier plus véritablement capable de refouler—si cela est possible—les flots de la révolution, plus véritablement digne de s'envelopper, au besoin, dans les plis du drapeau pontifical, que cet homme qu'il me tarde de nommer : LÉON-CHRISTOPHE DE LAMORICIERE—nom illustre entre tous, nom à jamais béni de la catholicité, nom à jamais cher au régiment des Zouaves pontificaux dont il fut l'impérissable fondateur?

Mais reportons-nous au moment où le héros chrétien reçoit ce message solennel du Saint-Père. Surpris d'abord, Lamoricière dit à sa femme et à ses amis : "J'ai besoin de réflexion. Mais c'est là une cause pour laquelle j'aimerais bien à mourir." Après quelques instants de méditation, le guerrier se lève et dit d'une voix nette : "J'irai." Ses anciens compagnons lui font des objections sur les difficultés de l'entreprise, mais, leur répond vivement le général :

"Quand le Saint-Père, dans son abandon, demande à un catholique le secours de son bras, on ne refuse pas.—Vous n'avez jamais été vaincu, lui dit l'un d'entre eux, vous le serez!—Que m'importe? La cause en vaut la peine. Avant tout, un sentiment ou plutôt un devoir me domine. Je vois un père que le courant emporte; ce père me tend la main, et j'aurais le cœur d'hésiter! Non. On me crie: Il vous entraînera dans sa perte.—Eh bien, soit.—On déclarera que vous n'êtes plus Français.—Quant à cela, si on m'enlevait mon titre de citoyen français, le monde catholique tout entier me le rendrait par acclamation!"

Quelque temps après, Lamoricière était à la tête d'une armée formée de soldats peu aguerris, peu disciplinés, dont un grand nombre n'avaient jamais vu le feu. Pour la plupart, c'étaient des héros de vingt ans. Décidés à frapper un grand coup, les Piémontais mirent en campagne une armée énorme, appuyée par une artillerie puissante, puis livrèrent bataille aux troupes pontificales, dont ils étaient dix fois plus nombreux. Après la défense la plus héroïque que puisse offrir une armée écrasée par des forces supérieures, Lamoricière eut la douleur de voir la victoire lui échapper dans cette désastreuse journée de Castellidardo, qui a fait mille fois plus honneur aux vaincus qu'aux vainqueurs. Car s'il est des défaites plus glorieuses que des victoires, la défaite de Castellidardo est une de celles-là. Comme le sang des martyrs—et les soldats de Castellidardo, une voix protestante les a appelés "les derniers martyrs de l'honneur européen"—le sang des héros enfante des héros, et sept ans plus tard, les glorieuses victoires de Monte-Rotondo—Monte-Ion-dos, disait Veillot—et de Mentana venaient venger la mort de tant de braves, frapper de stupeur les soldats de la révolution, et offrir de grandes consolations à l'Eglise, de grandes consolations au noble vieillard qui régnait au Vatican comme la plus haute et la plus majestueuse personnification de l'autorité et de l'ordre social, l'immortel Pie IX.

Ces victoires elles ont été gagnées à la pointe de l'épée, à la pointe

de la baïonnette, au milieu de flots de sang, dans les conditions militaires les plus désavantageuses possibles. Toujours les soldats du Pape se sont battus contre dix, un contre vingt, mais forts de ce courage qui enflammait autrefois les Macchabées; forts du sacrifice de leur vie qu'ils avaient fait noblement, rien ne put leur résister. On eût cru les légions garibaldiennes frappées de cette terreur secrète qui animait autrefois les ennemis de Constantin le Grand, lorsqu'ils virent arborer le labarum sur lequel étaient inscrits les mots qui avaient apparu à son armée en lettres de feu : *In hoc signo vinces!*

Dans un de ces engagements, quatre-vingts zouaves vont se heurter sur une colonne garibaldienne qui leur crie de se rendre, mais tous de répondre bravement : "Les zouaves savent mourir; mais se rendre à des brigands, jamais!" Oui, ils étaient beaux à voir ces zouaves impatients de se mesurer avec l'ennemi, s'agenouillant pour recevoir la bénédiction de leurs aumôniers, ces héros en soutanne—si bien représentés aujourd'hui par M. le chanoine Moreau, cet infatigable zélé de la croisade canadienne—puis s'élançant au feu bravement, joyeusement même, aux cris enthousiastes de : *Vive Pie IX!* souvent mêlés aux cris de : *Vive la France!*

Ce cri de *Vive la France!* n'était pas de trop—car la France était alors le bras droit de la papauté. C'était elle qui, en plus d'une circonstance, avait ouvert au Pape les portes de Rome; c'est elle qui continuait encore les traditions de Charlemagne et de saint Louis; ce sont ses enfants qui formaient le gros des colonnes pontificales, et il nous est doux de croire que, sans ses derniers et terribles malheurs jamais elle n'eût permis à Garibaldi d'aller à Rome.

Si le Canada ne comptait pas alors de nombreux zouaves, il était du moins représenté dans l'armée de Pie IX par deux de ses enfants : M. Hugh Murray et M. Alfred LaRoque. Tous deux se sont battus comme des héros, au premier rang, à la bataille de Mentana; tous deux ont été blessés au champ d'honneur, et tous deux ont mérité la croix de Pie IX, le plus beau titre de noblesse d'un catholique.

Hugh Murray, âme de feu, cœur magnanime, passionné pour la véritable gloire, les grandes choses, tu n'as pu donner ton sang à l'Eglise, mais tu as pu du moins le verser au service d'une cause que tu croyais être l'étape sur le chemin de Rome—la royauté. Si nous avons le regret de ne pas te compter en cette réunion solennelle au nombre de tes anciens frères d'armes, nous avons la suprême consolation de savoir que tu as cueilli là-haut cette couronne immortelle, qui fut l'ardente ambition de toute ta vie, la couronne du héros chrétien.

Que cet autre brave de Mentana, M. Alfred Lalocque, me permette de saisir cette occasion pour lui exprimer mon admiration, et pour lui dire combien j'étais fier de lui, comme Canadien, quand je le vis revenir de Rome, il y a quelques années, le bras à l'écharpe, souffrant encore d'une grave blessure; car je voyais en sa personne le digne représentant des catholiques français du Canada, et dans le sang qu'il avait versé, le premier tribut de notre dévouement à la grande cause de la papauté. C'est vous qui, après la victoire de Mentana, adressez à vos compatriotes ces simples et belles paroles : "Un Canadien, soldat du Pape, vient d'être blessé, que trois cents le remplacent! Canadiens, le voulez-vous?"

Est-il besoin de vous dire que le Canada a répondu dignement à ce sublime appel? Est-il besoin de vous dire que nous avons été les heureux témoins d'une croisade non moins noble que celles du moyen-âge? Est-il besoin de vous dire que vous avez montré que le sang des héros de Carillon, de Sainte-Foie et de Châteauguay bouillonnait encore dans leurs descendants? Est-il besoin de vous dire que cinq cents jeunes gens, abandonnant tout : patrie, foyer, parents, amis, ont obéi à la même généreuse inspiration qui animait l'illustre Lamoricière, lorsqu'il s'écria : "Quand le Saint-Père, dans son abandon, demande à un catholique le secours de son bras, on ne refuse pas!" Est-il besoin de vous dire que ces cinq cents jeunes gens ont tour à tour traversé les mers, traversé l'Europe, au milieu de l'étonnement et du respect des peuples du vieux monde, méritant même l'admiration de ceux qui ne pensaient pas comme eux, mais qui savent applaudir au courage, à l'héroïsme, à la véritable gloire, partout où ils se trouvent? Est-il besoin de vous dire que ces cinq cents jeunes gens ont provoqué les éloges les plus flatteurs pour notre

race, entre autres cette ode admirable de Victor de Laprade dont je vous citerai quelques vers :

Allez votre chemin, Français du nouveau monde,
Races de nos aïeux, tout à coup ranimés.
Allez, lulsant chez nous une trace féconde,
Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez.

De nos jeunes crolés vous êtes deux fois frères,
Marchez aux mêmes cris et dans les mêmes rangs.
Faisant dire comme eux par vos œuvres guerrières :
Quand Dieu frappe un grand coup, c'est de la main des Francs.

Canadiens, Zouaves du Pape, vous avez bien mérité de la religion, vous avez bien mérité de la patrie. Votre vaillance, vos sacrifices, vos services à l'Eglise ont ajouté à l'histoire du Canada une page qui ne s'effacera pas. Si déjà vos concitoyens vous ont voué une sincère et profonde admiration—à laquelle les catholiques de cette ville se sont depuis longtemps associés—la postérité, soyez-en sûrs, inscrira en lettres d'or au livre de mémoire les noms de tous ceux qu'un même dévouement aura conduit des bords du Saint-Laurent à la Ville Eternelle.

Pour la plupart, on vous a vus, pendant deux ans, faire le service dans l'armée romaine, supporter courageusement les corvées, les fatigues, les longues marches, les ennuis de la vie des camps. Vous n'avez pas eu tous l'occasion d'aller au feu, mais ceux qui ont croisé le fer avec l'ennemi l'ont fait avec honneur et gloire. Le régiment tout entier des Zouaves Pontificaux est là pour l'attester, et il s'y connaît en fait de véritable courage. Au 20 septembre 1870—date à jamais tristement célèbre—alors que Rome était cernée par plus de 60,000 hommes, vous vous êtes battus héroïquement ; vous brâtiez d'affronter l'envahisseur malgré son immense supériorité numérique, et sans l'ordre formel du Saint-Père de ne pas continuer une lutte trop inégale, vous seriez tous morts sur la brèche, et ce n'est que frémissants, comme des lions blessés, que vous avez rendu vos armes à un ennemi indigne de les recevoir. Aussi, vos anciens chefs d'armée—les Kanzler, les Allet et les de Charette—ont-ils conservé de votre séjour au régiment des Zouaves Pontificaux un souvenir ineffaçable. C'est de Charette, ce brave entre les braves, ce Bayard des temps modernes, ce héros de la dernière campagne romaine, ce héros des glorieuses batailles de Patay et de Loigny,—où les Zouaves français se sont fait noblement décimer, montrant bien haut que le soldat de l'Eglise sait être au besoin le plus courageux défenseur de la patrie ; c'est de Charette, dis-je, qui, présent de cœur à cette réunion de ses chers *Castors*, comme il le dit dans la belle lettre qu'on vient de nous lire, exprime la conviction bien vive que les Français du Canada sauront retrouver un jour la grande place qu'ils ont occupée au régiment.

Le Saint-Père a vu dans la défense de sa cause la plus belle preuve de dévouement de ses enfants du Canada, et la bénédiction qu'il vient de vous envoyer, portée sur les ailes de l'électricité, est un témoignage éclatant de profond intérêt qu'il porte à l'œuvre de l'Union-Allet. Je ne me rappelle pas sans émotion que, lorsqu'il y a quatre ans, j'eus le bonheur de recevoir la bénédiction du Saint-Père—laquelle sera toujours une des grandes consolations de ma vie—Sa Sainteté, en apprenant que je venais du Canada, s'empressa de me demander si je n'avais pas été l'un de ses chers zouaves. Vous soupçonnez malheureusement ma réponse....

Mais le régiment des Zouaves Pontificaux, dont on m'a prié de proposer la santé, il n'existe plus, me dira-t-on ! Pardon, il existe encore en pleine activité. Pie IX n'est pas un souverain ordinaire ; si on lui a ravi sa couronne, il règne sur une immense contrée, son empire s'étend sur pas moins de deux cent millions de sujets. Qui donne encore le mot d'ordre, et l'on verra plus qu'un régiment, l'on verra une armée innombrable se former sous les murs de Rome. Des extrémités de l'Europe, des profondeurs de l'Asie et de l'Amérique—d'où doit venir le salut de la papauté, suivant une ancienne prédiction,—accoureront des milliers de défenseurs pour le grand jour de la revanche, ou plutôt pour le grand jour de la rétribution et de la justice. Ce grand jour, nous en voyons luire l'aurore au milieu des nuages d'un avenir prochain.

Les persécutions, les malheurs de l'Eglise peuvent faire perdre confiance à des âmes pusillanimes, mais nous ne sommes pas de celles-là. Depuis dix-huit cents ans, les flots de l'impiété, de l'erreur,

de la révolution, menacent d'engloutir la barque de Pierre, mais elle a surnagé à toutes les tempêtes. L'Eglise est impérissable, et ses ennemis comme ses persécuteurs seront depuis longtemps couchés dans la poussière qu'elle resplendira d'une gloire de plus en plus éclatante.

Ces jours meilleurs, efforçons-nous de les haïer de toutes nos forces. Si tous, nous n'avons pu être zouaves par l'épée, soyons-le du moins par la parole, par la plume, par les bons exemples, car c'est Pie IX lui-même qui a dit : " Nous vivons en de si tristes temps, que l'Eglise a plus besoin à présent de soldats et d'écrivains, que de prédicateurs et de confesseurs." Plus que jamais, formons une phalange serrée et invincible autour de la chair de Pierre ; plus que jamais, défendons ces grands principes qui portent en eux le salut du monde : plus que jamais, protégeons, aimons Pie IX, cette grande gloire de notre siècle, ce grand pontife entre tous les pontifes romains, aux pieds duquel le monde catholique se précipite aujourd'hui dans un saint enthousiasme pour lui apporter de riches tribus d'amour, d'obéissance et de fidélité.

Et si jamais vienne une nouvelle levée de boucliers catholiques, si jamais il faut tirer le glaive de la justice, si jamais le clairon fait retentir les échos de la ville aux sept collines pour donner le signal d'une nouvelle croisade, on retrouvera les Canadiens-français, on vous retrouvera, messieurs, on trouvera ceux que votre généreux exemple aura entraînés, au poste de l'honneur et du danger, fidèles à votre fière devise : *Aime Dieu et va ton chemin* ; fidèles au vieux drapeau dont les Zouaves ont rapporté de Rome les glorieux lambeaux, faisant entendre le cri du ralliement qui a fait votre force dans le passé comme la terreur de vos ennemis. le cri de VIVE PIE IX !

RÉPONSE.

" Après l'éloquent discours que vous venez d'entendre, la tâche très-honorable qui m'a été assignée de répondre à la santé du Régiment me paraît assez difficile. Nous ne sommes plus aux jours, où bien organisé et bien commandé, le Régiment des Zouaves savait tenir tête à un ennemi dix fois plus nombreux, et lui imposer de cruelles défaites ; nous ne sommes plus aux jours où chaque dépêche télégraphique électrisait nos courages par l'annonce d'une nouvelle victoire. Aujourd'hui, disséminés sur la surface du monde entier, désarmés, morts même au dire de beaucoup d'hommes, nous sommes rentrés dans la vie civile, et nous avons repris nos occupations ordinaires. Mais, je tiens à le dire, Messieurs, le Régiment des Zouaves est toujours vivant : parce que la cause qui lui a donné la vie et qu'il a défendue, est une de ces causes qui ne meurent pas ; il est vivant, et même après son départ de Rome il l'a noblement affirmé sur le champ de bataille du Mans et de Patay ; il est vivant, dis-je, et je n'en veux apporter d'autre preuve que cette réunion d'aujourd'hui, à laquelle chacun des anciens Zouaves du Canada, même ceux qui n'ont pu y prendre part, ont apporté le même cœur qui battait jadis de dévouement autour du trône de Pie IX.

" L'heure est à Dieu, vient de nous dire notre ancien chef : oui, nous saurons attendre l'heure marquée par la Providence, mais nous l'attendrons l'arme aux pieds, unis par les gloires du passé et par les espérances de l'avenir. Si ce n'est nous, ce seront nos frères, ce seront nos fils qui rendront à l'Eglise le patrimoine nécessaire de Pierre : et quand l'heure du ralliement aura sonné, fidèles à la devise gravée sur les médailles de Mentana et de Castelfidardo : "*Fide et virtute pro Petri sede*," plus nombreux que jamais il se trouvera sur les rives du St. Laurent, de nobles cœurs pour obéir au mot d'ordre par excellence : PAROLE DU PAPE ; CONSIGNE DE DIEU."

Mr. Eugène Varin proposa, en les termes suivants, la santé de Nos HOTES D'OTTAWA :

" Monseigneur,

" Messieurs, Camarades,

" Il m'incombe une tâche, heureuse à mon cœur,

mais difficile à ma faible voix, celle de porter la santé
"A NOS HOTES D'OTTAWA."

"En semblables circonstances, on ressent bien ce qui se forme dans le cœur, mais quand il s'agit de l'exprimer les paroles viennent mourir sur les lèvres qui ne laissent échapper qu'un Merci.

"Cependant, pour me rendre au vœu de mes camarades, qui ne se contenteraient pas d'un merci aussi laconique pour tout reconnaître, je m'efforcerai de faire un peu plus.

"Merci, Messieurs, pour votre cordiale et généreuse hospitalité. Vous nous rappelez en ce moment la population catholique de Liverpool qui nous accueillit si chaleureusement lors de notre passage en leur ville après notre séparation de l'objet de notre attachement, Rome. Nous trouvons ici mêmes cœurs, mêmes sympathies, pres que mêmes circonstances. Nous reposâmes alors, dans leurs demeures hospitalières nos corps brisés par les fatigues du service, de l'emprisonnement, du voyage. Aujourd'hui en nous donnant l'occasion de nous réunir ici tous ensemble, vous réchauffez notre zèle pour Rome, quelque peu attiédi par l'isolement et le temps; plus même, vous augmentez en nous la force de ce sentiment au contact du vôtre, si bien porté pour Rome et l'Eglise. Vous recevez en votre enceinte les soldats du Pape, comme il y a quelques semaines vous y acclamiez son digne envoyé. Aussi Ottawa est une ville catholique, une ville du Pape, j'oserais dire une propriété pontificale.

"L'Italie et la démagogie se ruent contre la souveraineté temporelle des papes et la détruisent (momentanément); de toutes les parties du globe, des villes nombreuses, et Ottawa du nombre, offrent au Pape déposé et prisonnier soumission, deniers et redevances.

"Il y a bien loin de cet humble Bytown d'autrefois, de ce petit bourg, maintenant devenu grande ville, capitale de la puissance du Canada, et centre d'un pays où le Pape compte ses enfants par milliers.

"Merci à tous pour votre dévouement au Pape et à l'Eglise, merci pour tout ce que vous faites pour nous.

"Merci aussi aux Dames d'Ottawa qui ont mis si gracieusement à notre disposition les produits de leur science culinaire. Autrefois les nobles chateaux ouvraient les portes de leurs châteaux aux preux des croisades et les servaient à table de leurs mains. En ce moment les Dames d'Ottawa hébergent, pour ainsi dire, les croisés du Pape.

"Merci encore aux bons Pères Oblats, dont le toit hospitalier nous abrite. Ils nous continuent les services des moines romains dont les paisibles cloîtres nous servaient de casernes.

"Honneur à Ottawa pour son attachement au Pape. Respect et dévouement à ses dames, longue vie et bonheur à ses citoyens et chefs de famille.

"Encore une fois à tous, merci de tout cœur."

Mr. le Maire Waller répondit au nom de nos hôtes avec un talent qui fut fort admiré.

La santé des DAMES CATHOLIQUES d'Ottawa eut pour interprète M. Napoléon Renaud. Nous donnons ici son discours :

" Monseigneur,

" Messieurs, Camarades,

" En s'écartant dans ce banquet de son programme ordinaire, en ajoutant à ses quatre santé réglementaires, une cinquième santé, l'Union-Allet obéit à un sentiment que chacun comprendra. Jusqu'à ce jour les Zouaves Pontificaux ont été l'objet de bien des démonstrations sympathiques de la part des catholiques, mais jamais la magnificence déployée dans cette fête n'avait été égalée. C'est que dans nos autres démonstrations la

plus belle partie du genre humain, les Dames, n'y avaient pas pris une part aussi active qu'en cette occasion.

" Ces preuves de sympathie n'ont rien qui doivent nous étonner, car nous sommes habitués à les rencontrer chez la femme en Europe comme dans notre Canada : Dévouement caché, mais dont les effets bienfaisants ne se font pas moins sentir. Nous nous inclinons donc devant ce dévouement et nous nous rappelons avec confiance qu'une opinion s'accroît de plus en plus tous les jours dans le monde entier; la régénération de la société doit se faire par la femme, par la mère de famille.

" Ayant pour but dans notre Union-Allet de conserver les traditions de l'antique chevalerie française, nous n'oublions pas leur devise qui est aussi la nôtre : " MON DIEU, MON ROI, MA DAME." " NOTRE DIEU " nous l'avons prouvé sous l'étendard pontifical : " NOTRE ROI " se prouve de lui-même car un adage dit : Meilleur l'on est catholique, meilleur l'on est citoyen : " NOTRE DAME " le grand nombre d'entre nous qui sont entrés sous les règlements de la communauté à deux, et le ferme propos qu'ont les retardataires d'imiter bientôt leurs devanciers me dispensent d'en dire plus long.

" Et s'il m'était donné de choisir dans le monde entier un petit nombre de dames pour porter leur santé comme représentant les Dames catholiques, je n'irais pas plus loin et je m'arrêteraï au bouquet choisi que j'ai devant les yeux. Ainsi donc, Monseigneur et Messieurs, je suis certain d'avance que vous boirez avec enthousiasme la santé que je vous propose, malgré la grande disproportion entre l'importance du sujet et le peu de mérite de celui qui vous le présente : AUX DAMES CATHOLIQUES D'OTTAWA."

Au commencement des quelques paroles prononcées par Mr. N. Renaud, les Dames furent introduites dans la salle du banquet et les Zouaves leur firent une ovation splendide. Pendant quelques instants l'orateur fut interrompu par les applaudissements frénétiques de l'assemblée et ce ne fut qu'au bout de quelques minutes qu'il put continuer.

Mr. Benjamin Sulte, notre populaire poète, répondit au nom des Dames dans une de ces improvisations humoristiques dont il a seul le secret. Nous regrettons de ne pouvoir en donner ici un compte-rendu fidèle, mais la faute en est à Mr. Sulte à qui sa modestie n'a pas permis de nous envoyer des notes.

Après quelques mots de M. le Chevalier Prendergast, ancien Président général, Sa Grandeur leva la séance et le banquet fut terminé.

CONSÉCRATION AU SACRÉ CŒUR.

A 7 heures du soir (quelques instants après le banquet la petite église St. Joseph trouvait les Zouaves réunis pour la consécration au Sacré Cœur. Voici le programme de la cérémonie :

Ouverture.....Mme. P. KEARNS.
In nomine Jesu.
Veni Creator (Plain Chant).
Sermon..... Mr. l'abbé DUGUAY, Z. P.
Consécration au Sacré Cœur.
O Cor Amoris Victimæ, Lambellotte (solo
et chœur)..... Mme GELINAS.
Tota Pulchra es (Falaudry)..... Mme BOURGET
Tantum ergo (en do mineur) Lambellotte.
Te Deum (Plain Chant).

Domine salvum fac Pium Nonum.

Sortie, Orgue.....Mme. KEARNS.
Organiste, Mme Kearns. Directeur, Rév. Père Chaborel.

Le sermon par Mr. l'abbé Duguay, ancien zouave, électrisa l'auditoire et n'eût-ce été par respect pour le lieu saint plusieurs fois les applaudissements auraient interrompu l'orateur sacré. Le chant et surtout les *Soli* de Mmes Gelinas et Bourget furent fort admirés.

Une journée si bien remplie se termina par une veillée de famille entre les Zouaves.

LUNDI, LE 2.

Cette journée fut employée à visiter Ottawa et ses environs, et à 4½ heures de l'après-midi les Zouaves laissaient le collège St. Joseph après avoir remercié les bons Pères de leur gracieuse hospitalité. Une visite d'adieu à Monseigneur, et puis à 5 heures le *Queen Victoria* repartit avec les Zouaves au milieu des acclamations universelles.

Le seul incident qui émailla le retour est rapporté dans un article spécial de ce journal.

RAPPORT

DU COMITÉ DE RECEPTION D'OTTAWA SUR L'INCIDENT DU
DRAPEAU A BORD DU VAPEUR "QUEEN VICTORIA."

Les citoyens d'Ottawa, membres du comité de réception des Zouaves Pontificaux ont fait une investigation approfondie de l'incident du drapeau à bord du vapeur "*Queen Victoria*" le 2 Juillet, incident au sujet duquel on a tant parlé et écrit, pour leur propre satisfaction et avec l'intention de répondre aux injustes accusations de manque de loyauté portées contre leurs amis. Ils étaient, cependant, presque déterminés à s'abstenir de publier le résultat de leur enquête, et étaient décidés à laisser l'appréciation des faits accomplis au bon sens du public, surtout lorsque les directeurs de la Compagnie de Navigation d'Ottawa eurent, dans un document officiel, exonéré les Zouaves de toute intention irrespectueuse pour le drapeau anglais, et informé le public que le capitaine Simmonds devait être averti de montrer plus de calme et de ménagement dans ses rapports avec les passagers, et exprimé l'opinion qu'il (le capitaine Simmonds) avait agi avec rudesse et sans discernement dans cette occasion.

Mais après la publication d'une série de rapports erronés de cette affaire; après les remarques insultantes publiées tous les jours contre les Zouaves et l'endossement et l'approbation par un certain nombre de citoyens de la conduite du capitaine Simmonds, malgré la décision contraire rendue par les directeurs de la compagnie qui ne peuvent un seul instant être soupçonnés de partialité pour nos amis et d'antipathie, et d'hostilité pour le capitaine Simmonds, les membres du Comité de Réception ont décidé de publier le résultat de leur enquête comme un droit et un devoir qui leur est imposé.

L'incident fut d'abord le sujet d'articles éditoriaux, de correspondances et de rapports télégraphiques. Le résumé de ces écrits disait "qu'en montant l'Ottawa, les Zouaves avaient au moyen de la violence élevé un drapeau de parti et exaspéré de paisibles passagers par leurs exclamations déloyales et insultantes; qu'à leur

retour ils avaient descendu du mat de l'avant du vapeur "*Queen Victoria*" le drapeau britannique et sur les remarques du capitaine Simmonds ils l'avaient assailli pour l'empêcher d'arborer sur son navire les couleurs de Sa Majesté.

Dans tout ce rapport il n'y a pas un seul mot de vrai; et cependant il a été répété d'une extrémité du pays à l'autre; et maintenant qu'il a été prouvé indubitablement que ce n'était qu'une pure invention, on s'en sert cependant encore comme d'un argument contre les Zouaves dans un but assez visible pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en faire une mention spéciale.

Les faits sont qu'en aucun temps les Zouaves n'ont descendu aucun drapeau, hissé aucune bannière, ni insulté personne. Les Zouaves, ayant décidé de faire leur assemblée générale annuelle en Juillet à Ottawa (où ils furent reçus par leurs amis et par l'élite de la société catholique), choisirent la rivière Ottawa comme le meilleur moyen de transport. Dans l'arrangement fait avec la Compagnie de Navigation de l'Ottawa, il fut entendu que leurs bannières seraient arborées sur les vapeurs portant les excursionnistes.

Cette bannière, disons-le en passant, n'est pas un étendard insultant ou provoquant; c'est une bannière ayant sur fond blanc le symbole emblématique du Sacré-Cœur.

Le voyage jusqu'à Ottawa le 30 Juin s'accomplit très agréablement sur les vapeurs "*Prince of Wales*" et "*Peerless*" et l'étendard des Zouaves flotta sur les deux vapeurs suivant les conditions de l'arrangement dont nous avons parlé.

Le détachement des Zouaves s'embarqua à bord du "*Queen Victoria*" le 2 Juillet. Lorsque le vapeur laissa son quai, vers 5 heures P. M., quatre drapeaux anglais étaient arborés sur le vaisseau; le grand pavillon anglais (*British Ensign*) à l'arrière du navire et trois drapeaux anglais, (*Union Jack*) à l'avant et de chaque côté.

Les Zouaves chargés de la garde de leurs drapeaux s'informèrent où était l'officier commandant et M. Cousineau, pilote et second du navire (*Sailing Master*), qui en ce moment surveillait le départ, leur fut indiqué. Les Zouaves allèrent à cet officier et lui demandèrent s'il avait le pouvoir de faire hisser leurs bannières sur le vaisseau, suivant l'arrangement avec la compagnie; ils ajoutèrent: vous savez que cela s'est fait sur le "*Peerless*" que vous avez rencontré montant Samedi dernier. Le second répondit qu'il savait cela. Il dit aux Zouaves de lui remettre leur bannière, et qu'il (lui second du navire) la ferait hisser à l'instant. Par son ordre l'étendard du Sacré Cœur fut donc hissé à l'avant du navire par un matelot qui lui-même descendit le drapeau qui y flottait jusqu'alors. Ceci se passait au moment où le vapeur venait de laisser le quai.

Le matelot n'avait fait que quelques pas pour aller déposer à l'intérieur le drapeau anglais qu'il venait de descendre lorsqu'il fut arrêté par le capitaine Simmonds qui lui ordonna de retourner changer ce qu'il venait de faire, poussant en même temps le matelot qui refusa d'obéir. Alors le Capitaine Simmonds, sans adresser un seul mot à qui que ce soit, arracha le drapeau des mains du matelot et se précipitant à l'avant dont il était très rapproché, descendit l'étendard des Zouaves et hissa de nouveau le drapeau anglais.

Pendant ce temps le vapeur était en marche et le plus grand nombre des passagers regardaient le rivage. M. Martin paraît avoir été le premier ou un des premiers à remarquer ce qui se passait et il se rendit auprès du capitaine Simmonds encore au pied du mat de devant pour lui demander des explications; un rassemblement commençait à se faire à l'extrême avant-pont et l'on entendait des expressions de colère, lorsque quelques Zouaves qui étaient près du bord s'écrièrent: "il a jeté notre drapeau à l'eau" ou une phrase semblable prove-

nant aussi de passagers qui avaient vu la bannière descendre le long du vapeur et tomber à l'eau.

La question de savoir si le drapeau tomba à l'eau avant ou pendant que l'on portait la main sur le capitaine Simmonds étant rapportée de plusieurs manières, nous nous abstenons de traiter ce point autrement que pour démontrer l'inconséquence de certains témoignages. Ce fut alors que le capitaine Simmonds fut menacé d'être jeté à l'eau à la suite du drapeau : menace qui aurait pu aisément être mise à exécution si elle avait été réellement projetée.

Des Prêtres, des Zouaves et d'autres passagers s'avancèrent alors et pacifiant les Zouaves, retirèrent le capitaine Simmonds des mains de ceux qui le tenaient et le conduisirent jusqu'à sa cabine.

Un peu plus tard le capitaine Simmonds offrit de faire hisser de nouveau un autre drapeau des Zouaves à l'avant du navire, offre qui fut déclinée, mais ces derniers consentirent à ce qu'un de leurs étendards fût mis au haut du grand mat : la raison qu'ils donnèrent pour refuser que leur drapeau remplacât l'étendard anglais fut par crainte que l'on ne donnât une fausse interprétation à cet acte.

Le capitaine Simmonds fit plus tard arrêter le second et le matelot pour désobéissance et complot pour résister à ses ordres. Le second fut exonéré de toutes accusations et le matelot condamné à 15 jours de prison pour désobéissance aux ordres du capitaine.

Pendant qu'une enquête était faite par les directeurs de la compagnie, ses patrons et ses supérieurs, le capitaine Simmonds jugea à propos de publier une lettre pour se défendre. Voici, en entier, la lettre du capitaine Simmonds à la presse :

« Au Rédacteur du *Star*,

« Monsieur,

« En laissant le quai de la Reine, à Ottawa, lundi dernier au soir, avec un certain nombre de Zouaves Pontificaux, je fis hisser le drapeau anglais et Union Jack en commémoration de la fête de la Puissance, lorsque les Zouaves jugèrent à propos de descendre le Union Jack et de le remplacer par leur étendard sans avoir la courtoisie de me demander une permission que je leur aurais certainement accordée. Je regarde cet acte comme la plus grande insulte qui m'ait été infligée. Voyant un de mes matelots avec le drapeau anglais sous son bras, je lui ordonnai d'aller le hisser de nouveau, ce qu'il me refusa en pâlisant, et il fut appuyé dans son refus par mon pilote, que j'ai fait arrêter avec le matelot, m'appuyant sur "l'Acte Maritime de 1873." Voyant l'état des affaires, j'enlevai le drapeau anglais au matelot, je le hissai moi-même, et pour empêcher le drapeau pontifical de tomber à l'eau, je posai mon pied dessus pendant que je hissais le drapeau anglais. A peine mon drapeau fut-il au haut du mat que 30 ou 40 Zouaves me saisirent à la gorge de la manière la plus injustifiable et la plus brutale, droit sous ce drapeau dont je demande la protection, et que je ne permettrai pas qu'on insulte aussi longtemps qu'il y aura en moi un souffle de vie ; non contents de cela, ils me menacèrent de me jeter à l'eau et je crois qu'il auraient exécuté leur menace si M. Colin Campbell, du service civil, un prêtre et un monsieur français (que je remercie sincèrement) n'étaient venus à mon secours pendant que personne de mon méprisable et lâche équipage ne vint me défendre. Je ne puis parler en termes trop flatteurs de la conduite des Messieurs qui m'ont secouru et m'ont aidé à gagner ma cabine où un prêtre me conseilla amicalement de rester, mais je n'ai pas l'habitude de me laisser intimider, et je ferai toujours mon possible pour remplir mon devoir et être à mon poste, arrive que pourra. Je suis accusé faussement d'avoir jeté de propos délibéré le drapeau des Zouaves par dessus bord. Je nie emphatiquement l'avoir fait puisque je voulais le leur remettre s'ils ne m'en avaient empêché en intervenant, ce qui leur fit perdre leur drapeau, car à peine m'eut-on tiré que le drapeau devenu libre

fut entraîné par dessus bord, circonstance que je regrette sincèrement. Une autre assertion que l'on a faite, et qui est également fautive, c'est que cette action était préméditée de ma part. Je suis certain qu'il n'y avait rien de plus éloigné de mon esprit. Je n'ai d'animosité contre aucun homme, classe ou secte religieuse, je crois que chacun a droit à honorer Dieu suivant ce que lui dicte sa conscience, ainsi ce ne fut ni la haine ni le mauvais sentiment qui m'a fait agir comme je l'ai fait. Je sentis que ce qui avait eu lieu était une insulte grossière, et je fis ce que dans mon opinion je me crus en droit de faire et ce que je crois que tout sujet britannique ayant en lui un peu de loyauté aurait fait. Si j'ai été en erreur, j'en suis chagrin, mais je sens que je n'ai fait que mon devoir et je suis certain que le drapeau qui fut insulté d'une manière aussi injustifiable, me protégera ainsi que tous les loyaux sujets de Sa Majesté.

« Votre respectueux serviteur,

« T. SIMMONDS. »

A ce rapport du capitaine Simmonds nous avons à faire les remarques suivantes :

Au départ à 5 heures P.M. le capitaine Simmonds ne fit hisser aucun drapeau, les quatre drapeaux alors arborés étaient depuis le matin à leurs places respectives, et avaient été hissés par l'ordre du second.

Les Zouaves "ne jugèrent pas à propos de descendre le drapeau anglais" (*Union Jack*) du capitaine Simmonds, mais demandèrent poliment à un officier du vapeur de remplir les conditions faites avec la compagnie.

Il est à remarquer que le capitaine Simmonds qui au commencement de sa lettre regarde l'incident comme personnel et parle de sa dignité et de son autorité insultées, termine en représentant l'affaire comme une question de *loyauté*, affirmant que le drapeau de Sa Majesté a été insulté d'une manière injustifiable et se donnant comme le *champion* qui défendit ce drapeau.

En parlant de l'acte qu'il appelle une insulte injustifiable au drapeau anglais, le capitaine Simmonds dit dans une autre partie de sa lettre que si, on lui en avait demandé la permission, il aurait certainement consenti à ce que le drapeau anglais fût descendu et l'étendard pontifical hissé.

Avec ces quelques remarques, nous abandonnons à l'analyse du lecteur impartial le rapport du capitaine Simmonds dans lequel il dit que 30 ou 40 *zouaves le saisirent à la gorge*.

Les directeurs de la compagnie de navigation de l'Ottawa firent une enquête de l'incident et publièrent le rapport suivant de l'affaire :

Ils considèrent 1^o. Que les zouaves eurent tort en ne demandant pas au capitaine la permission de hisser leur drapeau ;

2^o. Que le pilote Cousineau a dépassé son autorité en donnant une telle permission ;

3^o. Que le capitaine seul a le droit de voir à l'arrangement des drapeaux ;

4^o. Les directeurs sont d'avis que le capitaine a agi *durement et sans discernement en descendant le drapeau sans en avertir le chef des zouaves*, mais sa conduite ne pouvait justifier l'assaut qui a été fait sur lui. Ils exonèrent le capitaine de l'accusation d'avoir jeté le drapeau à l'eau, et ils croient qu'il a été emporté durant la querelle.

Ils considèrent que l'action du capitaine a été inspirée par le désir de maintenir sa légitime autorité. Le capitaine Simmonds est averti d'agir à l'avenir avec modération et douceur à l'égard des passagers. Le pilote devra se restreindre à ses propres devoirs. Les directeurs desirant qu'il soit compris qu'il n'y a pas eu manque de respect prémédité envers le drapeau pontifical, et que la

permission de l'arborer aurait été donnée si elle avait été d'abord demandée au capitaine.

Les directeurs exonèrent les Zouaves de l'accusation d'avoir manqué de respect au drapeau national. Ils concluent en annonçant leur intention de ne plus dorénavant accorder la permission d'arborer des drapeaux.

Signé : — M. M. R. W. SHEPPERD, J. J. GIBB.
G. W. SCHNEIR, G. W. SIMPSON.

Nous nous accordons pour la majeure partie avec le rapport des directeurs, sur les faits et sur la manière d'interpréter certains points ; mais sur certains autres nous croyons devoir différer et expliquer ce qui a eu lieu et comment cela a eu lieu.

Les Zouaves n'avaient aucun tort en s'adressant à un officier alors dans l'exercice de son commandement ; mais au contraire ils étaient parfaitement justifiables en regardant comme fait accompli l'ordre que la compagnie avait dû envoyer à ses officiers d'accomplir l'arrangement fait avec eux et qu'il ne leur restait qu'à remettre leurs bannières à aucun des officiers pour faire faire une chose aussi simple.

La question de discipline intérieure à bord des vaisseaux de la compagnie, quelque soit le point de vue que l'on en prenne, ne devait pas être réglée par une insulte aux passagers et une perte de propriété.

La condamnation de la conduite du capitaine Simmonds est dans les termes le plus doux possible, mais nous avons à l'accepter sous cette forme.

Nous nous accordons avec les Directeurs en condamnant l'assaut sur le Capitaine par quelques passagers (Zouaves ou autres). La provocation était grave, l'insulte et la perte infligées de nature à exaspérer la plupart des hommes, mais nous croyons que même sous cette provocation on aurait dû s'abstenir de violence.

Les Directeurs peuvent bien acquitter les Zouaves d'intention irrespectueuse envers le drapeau national pour la bonne et simple raison que non seulement il n'a pas été montré d'intention de manquer de respect au drapeau national, mais que rien d'irrespectueux n'a été fait à ce drapeau.

Les directeurs terminent leur rapport en annonçant leur intention de ne plus dorénavant accorder la permission d'arborer des drapeaux de parti.

Il ne s'écoula cependant pas de longs jours avant qu'on put voir des drapeaux de parti arborés sur un de leurs vapeurs, et il fut remarqué que le mât de ce navire était orné par une bannière de parti, non d'une espèce honorable ou respectueuse, mais avec un balais accompagné d'une ceinture ou d'un ruban.

Les signataires du présent document ne voudraient, sous aucune considération, soutenir aucun de leurs coreligionnaires ou co-nationaux dans aucune action irrespectueuse de l'autorité ou de l'ordre ; ils ne voudraient pas imputer des motifs indignes, même à des adversaires, encore moins calomnier qui que ce soit ; ils ne voudraient, sous aucun prétexte, justifier des actes condamnables, parce que les auteurs de ces actes se trouveraient à appartenir à leur foi ou à leur nationalité ; et par conséquent, ont profondément ressenti la manière injuste avec laquelle cet incident a été traité par une trop grande partie du public.

Les soussignés croient sincèrement et même sont certains que les faits rapportés dans ce document sont correctement donnés et que leur point de vue au sujet de ces faits est inattaquable ; leur but en le livrant à la publicité est simplement pour apaiser ceux qui, après avoir subi une insulte et une perte de propriété au lieu de la courtoisie et de la protection qu'ils devaient attendre, ont vu leurs intentions dénaturées et calomniées ; et

pour faire comprendre aux accusateurs des Zouaves qu'ils se sont grièvement trompés à l'égard de leurs concitoyens et compatriotes.

Signé,

E. TASSÉ, Président.

DR. P. ST. JEAN, M. P., Président de la Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa.

JOHN HENAY, Président de la Société de Tempérance Irlandaise.

ALHONSE BENOIT, Président de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa.

E. G. LAVERDURE, Président de la Société St. Joseph d'Ottawa.

B. SELTE, Président de la Société St. Thomas d'Ottawa.

J. PRUNEAU, Président de la Société Bienveillante des Ouvriers.

MOORE,

HIGGINS,

P. E. RYAN,

AUG. LAPERRIÈRE,

J. C. TACHÉ,

JOSEPH TASSÉ,

M. STARRS,

PETER KEARNS,

C. HIGGINS,

F. R. E. CAMPEAU,

EGG. PANET,

S. DRAPEAU,

CHAS. MCCARTHY,

J. F. DIONNE,

R. O'REILLY,

J. A. PINARD,

L. DAVID,

JOS. L'ÉTOILE,

H. POULIOT,

J. VINCENT,

F. VEZINA,

J. KREPPS.

Pour copie conforme,

J. C. TACHÉ, jr.,

Sec. Com. de Réception.

NOUVELLES DE ROME.

Les journaux révolutionnaires et les agences télégraphiques continuent à faire mourir le Saint-Père de temps en temps, mais, grâce à Dieu, les symptômes de la fin prochaine du Pape n'existent que sur le papier. Malgré son grand âge, Pie IX continue à recevoir en audience les pèlerins venus de tous les coins du monde.

NAISSANCE.

A Rimouski, le 27 Juin, M. Louis A. Pouliot, Zouave Pontifical est devenu père d'un fils.

ANNONCES.

LES
SOIRÉES DU CASINO
OU
DISCUSSION SUR LE
SYLLABUS

Par MGR. L'ÉVÊQUE DE BIRTHA.

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & Fils,
12 et 14, Rue St. Vincent,
Montréal.

L. FORGET,

AVOCAT

No. 10, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

J. BERTRAND,
MAGASIN DE CHAUSSURES A BON MARCHÉ,
No. 661, RUE ST. JOSEPH,
ENTRE LES RUES CHATHAM ET CANNING,
ENSEIGNE DE LA BOTTE ROUGE, MONTRÉAL.

J. A. CHAGNON, AVOCAT,
HAM SUD, P. Q.

L. G. VILLENEUVE,
MARCHAND,
LACHENAIE, P. Q.

J. MONIER,
Sténographe,
BUREAU : 3 COTE DE LA PLACE D'ARMES,
MONTRÉAL.

“ NOS CROISÉS ”

OU

*Histoire anecdotique de l'expédition des Volontaires
Canadiens à Rome.*

POUR LA DEFENSE DE L'EGLISE
chez

FABRE ET GRAVEL, LIBRAIRES EDITEURS
No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal.

GUSTAVE A. DROLET
AVOCAT
No. 41,—RUE ST. VINCENT,—No. 41.
MONTRÉAL.

THOMAS CORRIVEAU
AVOCAT

LAMBTON, P. Q.

ANNONCES.

J. G. W. MCGOWN
AVOCAT
No. 212 RUE NOTRE-DAME, (au-dessus de “ La Minerve.”)
MONTRÉAL.

HENRI DESJARDINS
MEDECIN
45, RUE ST. ANTOINE, MONTRÉAL.

D. DESNOYERS, M. D.,
TREMONT, CORNER ELLIOT ST., BOSTON.
Over Parker's Drug Store

E. H. RICHER
LIBRAIRE
RUE CASCADES, ST. HYACINTHE

N. RENAUD ET Cie.
MARCHANDS DE FARINE, GRAINS ET PROVISIONS
34, RUE DES ENFANTS TROUVÉS
MONTRÉAL.

LEON DESCARRIES
EPICIER
675, RUE ST. JOSEPH, MONTRÉAL

GASPARD BOURGEOIS
MARCHAND-EPICIER
Encoignure des Rues Ste. Catherine et Seaton
MONTRÉAL.

L. BLANCHARD
MARCHAND
SHERBROOKE.

HILAIRE THERIEN
GRANDE MANUFACTURE LE
CAROSSES ET VOITURES EN TOUT GENRE
RIVIERE DU LOUP (en haut).

L. P. HEBERT,
ARTISTE, SCULPTEUR, DESSINATEUR,
EXÉCUTANT
STATUES, BUSTES ORIGINAUX,
PORTRAITS AU CHAYON,
7,—RUE SAINT DOMINIQUE,—7,
MONTRÉAL.

A. GUY
NOTAIRE
SOUTH DURHAM
COMTÉ DRUMMOND.

ADOLPHE LAMARCHE,
MÉDECIN,
No. 638—RUE ST. JOSEPH,—No. 638;
MONTRÉAL.

L. E. OLIVIER,
MÉDECIN,
ST. FERDINAND D'HALIFAX, P. Q.

ANNONCES.	ANNONCES
<p>HERMENEGILDE FORTIER, H. C. S., No. 33 RUE ST. VINCENT, No. 33, MONTREAL.</p>	<p>ELIE D. BRUNELLE MERCIER ET EPICIER VILLE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.</p>
<p>ONÉS. AUGER, H. C. S., No. 122—RUE CRAIG,—No. 122, MONTREAL.</p>	<p>P. A. ALLARD, MÉDECIN, No. 326, — RUE ONTARIO, — No. 326, <i>Vis-à-vis l'Eglise du Sacré-Coeur,</i> MONTREAL.</p>
<p>J. P. MARION NOTAIRE 34, RUE ST. JACQUES; MONTREAL <i>Agent d'Assurance sur la Vie—Boîte 230½, P. Q.</i></p>	<p>A. A. FORGET AVOCAT DANVILLE, P. Q.</p>
<p>A. PICHÉ, MEDECIN, No. 165, RUE ST. CONSTANT, MONTREAL.</p>	<p>ARISTIDE CHAMPAGNE, MÉDECIN, ST. ANICET.</p>
<p>J. H. GUILLET, CONSTABLE, <i>No. 56 Central Street, room 6</i> LOWELL, MASS.</p>	<p>L. M. BRUNET MÉDECIN SALABERRY DE VALLEYFIELD P. Q.</p>
<p>A. BENJAMIN CHERRIER PROPRIETAIRE-EDITEUR DU "QUEBEC DIRECTORY," QUEBEC.</p>	<p>N. J. PINAULT DOCTEUR EN MEDECINE RUE SAINT GERMAIN RIMOUSKI.</p>
<p>INFIRMERIE DE CHEVAUX ET ETABLISSEMENT VETERINAIRE J. A. COUTURE <i>Médecin Vétérinaire du Collège McGill.</i> BUREAU: 313½, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL <i>Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.</i></p>	<p>EDWIN HURTUBISE <i>Agent pour le Département Français Assurance Royale,</i> MONTREAL.</p>
<p>"JOURNAL DES TROIS-RIVIERES" Journal Catholique GEDEON DESILETS REDACTEUR—PROPRIETAIRE Bi-heddomadaire ; se publie aux Trois-Rivières, abonnement, \$3.00.</p>	<p>EMERY PERRIN, DE T. & E. PERRIN, MARCHANDS, HULL, PROVINCE DE QUÉBEC.</p>
<p>C. G. DUROCHER ARTISTE-PHOTOGRAPHE ST. HYACINTHE</p>	<p>NOÉ RAYMOND MARCHAND ST. HYACINTHE.</p>
	<p>THEODORE SAUVAGEAU MARCHAND A COMMISSION 58, RUE ST. FRANCOIS XAVIER, 58, MONTREAL.</p>
	<p>P. ACHILLE BOURGET EPICIER VILLAGE LAUZON, LEVIS.</p>
	<p>F. X. LEFEBVRE Marchand de Chaussures et de Machines à Coudre LAPRAIRIE.</p>

C. G.
Jos. Champagne
10 St. Hyacinthe